

1346 http://lapresse.infnit.net

Économie
TD
BANQUE
La Banque TD double son bénéfice annuel qui atteint 3 milliards
page C2

Cyberpresse
Y a-t-il un avenir pour les ordinateurs «gratuits»?
page B5



Monde
Compromis sur la Tchétchénie pour sauver le Sommet d'Istanbul
page B4

Hockey
page S3

Nouvelle offensive d'Ottawa contre le diabète

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Préoccupé par la progression fulgurante du diabète au Canada, Ottawa double les budgets de prévention et de contrôle de cette maladie qui tue jusqu'à 25 000 personnes et coûte neuf milliards aux réseaux de la santé par année.

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, annoncera ce matin à Montréal une nouvelle stratégie canadienne contre le diabète, qui impliquera des fonds de 115 millions sur cinq ans, a appris La Presse.



Dans son dernier budget, déposé en février dernier, le gouvernement Chrétien identifiait déjà le diabète comme une priorité, accordant 60 millions sur trois ans aux programmes de dépistage et de contrôle.

Les surplus qui s'accumulent à Ottawa permettent, semble-t-il, au gouvernement de faire beaucoup plus pour tenter de renverser l'augmentation inquiétante du nombre de diabétiques. Les nouvelles statistiques sur le sujet ont de quoi inquiéter Santé Canada. Avec 60 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année, le diabète est la maladie dont la progression est la plus rapide au pays. Selon différents chercheurs, la propagation du diabète au Canada atteint maintenant des proportions quasi épidémiques. C'est particulièrement vrai chez les autochtones, qui sont trois fois plus touchés que le reste de la population. Le gros des 115 millions, soit 58 millions, sera d'ailleurs consacré à un programme spécialement destiné aux premières nations. Ottawa investira également 42 millions

Voir NOUVELLE en A2

L'hôpital Anna-Laberge prête un bloc opératoire aux Américains

La compagnie Novacept y teste un appareil gynécologique sur des patientes

ANDRÉ NOËL

L'hôpital Anna-Laberge, à Châteauguay, a prêté une salle d'opération à une compagnie américaine pendant deux samedis, cet automne, afin qu'elle teste un appareil gynécologique sur des patientes, a appris La Presse. La même salle doit à nouveau être prêtée d'ici la fin du mois.

Trois patientes ont été opérées le samedi 26

septembre et six autres le samedi 6 novembre. Elles n'ont pas été payées pour participer à l'expérience: l'une d'entre elles soutient qu'elle n'a même pas été informée qu'elle participait à une expérience. La salle d'opération est réquisitionnée par la compagnie Novacept, de Palo Alto en Californie, et le docteur Claude Fortin, chef du département de gynécologie de l'hôpital.

Novacept teste un appareil pour traiter les

ménorragies, ces règles anormalement abondantes et prolongées dont souffrent environ 15 % des femmes. La compagnie espère que sa technique pourra être commercialisée d'ici deux ans aux États-Unis et remplacer la technique plus coûteuse appelée « Rollerball ».

Novacept paye en devises américaines le personnel du Centre hospitalier Anna-Laberge

Voir L'HÔPITAL en A2

Onze morts sous les billes



Une pyramide de billes de bois haute de 12 mètres, en cours d'assemblage sur le campus d'une université texane, s'est effondrée hier sur des étudiants qui grimpaient dessus, tuant onze d'entre eux et en blessant 28 autres, selon les sauveteurs. L'accident a eu lieu en pleine nuit, alors que, voulant perpétuer une tradition remontant à 1909, les étudiants érigeaient un bûcher géant sur le campus de l'université A&M de College Station, en vue du feu de joie annuel précédant le match de football contre leurs rivaux de toujours de l'Université du Texas.

Des baisses d'impôts pour toute la classe moyenne

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Mettant de côté un débat politique difficile, le gouvernement Bouchard va se tourner vers des baisses d'impôts réduites, mais pour l'ensemble de la « classe moyenne », soit les ménages dont les revenus tournent autour de 50 000 \$ par année.

À l'issue d'un mois de commission parlementaire sur l'utilisation des surplus budgétaires, le ministre des Finances, Bernard Landry, a clairement écarté deux des cinq scénarios mis sur la table lors de son budget de mars.

D'abord, pas question que les surplus budgétaires aillent uniquement à la réduction du fardeau fiscal des plus démunis — deux millions de Québécois ne paient déjà pas d'impôts. Et M. Landry écarte aussi l'option qui réglerait l'épineux problème de compétitivité de la fiscalité québécoise, soit accorder des baisses d'impôts aux ménages gagnant plus de 100 000 \$, ménages qui sont beaucoup plus imposés au Québec que

Voir DES BAISSSES en A2

Koivu absent du jeu pendant trois mois

Une autre tuile, et de taille celle-là, est tombée sur la maison de verre du Canadien, hier: Saku Koivu manquera à l'appel au cours des trois prochains mois! Le petit Finlandais, premier joueur de centre du Canadien, souffre de déchirures musculaires et ligamentaires dans l'épaule. « Il n'aura pas la permission de jouer avant 12 semaines », a décrété Eric Lenczner, le médecin de l'équipe. À lire en page S2.

Chrétien défie la loi politique de la gravité

ANDRÉ PRATTE

Depuis les années 1970, la popularité des gouvernements canadiens a suivi un cycle, toujours le même: lune de miel, descente aux enfers, sursaut vers la fin du mandat, et chute durant la campagne électorale.

Or, au grand étonnement du politologue Richard Johnston, le gouvernement dirigé par Jean Chrétien ne cesse de défier cette loi politique de la gravité depuis son arrivée au pouvoir. Entre 1993 et 1997, la

lune de miel a été suivie, non pas d'une descente aux enfers, mais d'une hausse continue de la popularité des libéraux, puis de son maintien à un niveau élevé tout le long du mandat. La popularité du gouvernement s'est finalement essoufflée pendant la campagne électorale de 1997. Ce cycle nouveau genre semble en voie de se répéter au cours du second mandat de M. Chrétien. « Le patron a été complètement renversé dans les années 1990 », a expliqué le professeur de l'Université de Colombie-Britannique au cours d'une entrevue accordée à La Presse.

Dans un article qui vient de pa-

raître, M. Johnston analyse l'évolution de la popularité des gouvernements fédéraux majoritaires depuis 1974, telle que mesurée par les sondages mensuels de la firme Gallup. Pour la période 1974-1993, constituée de deux mandats Trudeau et de deux mandats Mulroney, un cycle très clair apparaît, en forme de U. Depuis l'arrivée de Jean Chrétien au pouvoir, le U s'est renversé.

En plus de mettre en exergue la situation exceptionnelle du gouvernement Chrétien, l'analyse du professeur Johnston remet en cause la

Voir CHRÉTIEN en A2



Le premier ministre Jean Chrétien, photographié hier durant le Sommet d'Istanbul.

43
JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX	
Petites annonces	- affaires C2
- index C10	Arts et spectacles B6 à B15
- immobilier C10, C11	- horaire spectacles B13, B15
- marchandises C11	- horaire télévision B8
- emplois C11, C12	- télévision B7
- automobile C12, C13	
Bandes dessinées C11	Feuilleton C14
Décès C15	Horoscope C13
Économie C1 à C9	Le bridge C14
Éditorial B2	Le monde B4
Êtes-vous observateur C10	Loteries A2, A11
	Mots croisés C12, S10
	Mot mystère C14
	Opinions B3
	Politique A16, B1
	Tabloïd Sports
	- Michel Blanchard S5

ÉDITORIAL
CSDM: légal, mais illégitime
- Mario Roy
page B2

MÉTÉO
Nuageux avec percées de soleil
Max. 9, min. 3
Cahier Sports, page 16

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

DES RABAIS DE 20% À 80%
SUR TOUS LES PRODUITS EN SUCCURSALES
200 000 \$ EN PRIX INSTANTANÉS
VISITEZ-NOUS ET PARTICIPEZ AU CONCOURS PARIS 2000!

Nikon lenswear
LENTILLES POUR VOS LUNETTES
Détails en succursales.

Suites de la une

L'hôpital Anna-Laberge prête un bloc opératoire aux Américains

L'HÔPITAL / Suite de la page A1

(CHAL), soit le gynécologue, un anesthésiste, un inhalothérapeute, deux infirmiers et un préposé à la stérilisation. Les salariés de l'hôpital sont payés à taux double : lors des tests, ils ne sont pas couverts par la Commission de la santé et de la sécurité du travail ni par les assurances professionnelles de l'hôpital.

Trois représentants de la compagnie arrivent au bloc opératoire à 9 h 30 le matin avec l'appareil. Ils assistent aux opérations, qui durent en moyenne trois quarts d'heure et nécessitent occasionnellement une anesthésie générale. Les travaux se déroulent essentiellement en anglais.

« Si on veut que de nouvelles technologies se développent, tout le monde doit collaborer, a dit le docteur Krystyna Pecko, directrice des services professionnels de l'hôpital, au cours d'un entretien. Les compagnies pri-

vées ont besoin de clientèles larges. Ces recherches se font au bénéfice de tous. »

Le docteur Pecko et le responsable des communications de l'hôpital, Claude Choynière, ont dit que c'était pratique courante que des hôpitaux prêtent des salles d'opération pour des recherches privées. Mais certains mettent cette affirmation en doute.

« Nous ne connaissons aucun hôpital qui prête son bloc opératoire à une compagnie privée, a dit François Marci, porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec. Et cela pour une bonne raison : les hôpitaux sont des établissements publics, dont le but premier est de desservir la population. Le but premier d'une compagnie, c'est de faire des profits. La mission des hôpitaux n'est pas d'aider les compagnies à atteindre ce but. »

Un haut fonctionnaire attaché au cabinet de la ministre de la Santé Pauline Marois s'est dit très étonné que l'hôpital ait prêté une salle d'opération. Il a transmis l'information au contentieux du ministère.

Claude Généreux, président de la section québécoise du Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les employés du CHAL, est scandalisé. « Des hôpitaux n'ont pas les moyens d'ouvrir des salles d'opération pour traiter les patients, et en voilà un qui prête une salle à une compagnie américaine ! s'exclame-t-il. Aucun contrôle public n'est exercé. Les paiements ne sont pas habituels : s'agit-il de recherche au noir ? »

Au cours d'une entrevue mercredi, le Dr Pecko a dit que le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CHAL avait approuvé les recherches de Novacept le 4 septembre 1998 après avoir obtenu un certificat d'un comité d'éthique de la recherche. Mais le CHAL n'a pas de tel comité. Hier, le Dr Pecko était incapable de dire quel comité d'éthique avait émis le certificat.

Au bout de 24 heures, elle n'avait toujours pas trouvé la version française du formulaire de consentement qui aurait été remis aux patientes. L'une d'elles affirme qu'elle n'a ja-

mais signé de consentement, comme le prescrit le Code civil. Le Dr Pecko répond que c'est impossible.

Une brochure de Novacept, rédigée en anglais, circule au CHAL : on y invite des femmes à participer à l'étude. Mais la brochure ne contient pas cette mise en garde très claire qui se trouve dans le site Web de la compagnie : « La sécurité et l'efficacité de la procédure NovaSure n'ont pas été prouvées dans des essais multicliniques. La procédure n'est pas disponible pour la vente ; elle est disponible seulement à des fins d'investigation dans des centres approuvés. »

Jointe à Palo Alto, Amy Smith, porte-parole de Novacept, a dit que les essais cliniques se font à la demande de la Food and Drug Administration, une agence du gouvernement américain. Ils se déroulent dans huit centres en Amérique du Nord, dont cinq au Canada. Novacept veut commercialiser son appareil aux États-Unis pendant le premier trimestre de 2001, a dit Mme Smith.

Nouvelle offensive d'Ottawa contre le diabète

NOUVELLE / Suite de la page A1

dans la prévention du diabète auprès du grand public.

Santé Canada veut s'attaquer au diabète de type 2, qui apparaît dans la grande majorité des cas après l'âge de 40 ans et qui touche surtout les gens obèses et sédentaires. Le

type 1, incurable, apparaît dès l'enfance et nécessite des injections quotidiennes d'insuline. Le type 2, par contre, peut être évité par de saines habitudes de vie, un régime alimentaire équilibré et de l'exercice régulier, ce dont Santé Canada fera la promotion.

Entre un et deux millions de Canadiens

souffrent de diabète (impossible d'être précis puisque le tiers des cas n'est pas diagnostiqué), 90% d'entre eux étant atteints du type 2.

Pour avoir un portrait plus précis de la propagation du diabète, Ottawa créera, au coût de 11 millions, un nouveau système national de surveillance du diabète.

Avec le vieillissement marqué de la population canadienne, la progression du diabète se poursuivra si rien n'est fait pour renverser la tendance, préviennent les experts. Et avec l'augmentation des cas de diabète viendra nécessairement une explosion des coûts pour les réseaux de la santé. La nouvelle stratégie d'Ottawa visera à réduire les coûts du diabète de type 2.

Des baisses d'impôts pour toute la classe moyenne

DES BAISSSES / Suite de la page A1

dans les autres provinces. En visant le groupe plus restreint qui paie une lourde part des impôts — les contribuables dont les revenus sont de plus de 50 000 \$ représentant 10 % de la population et paient la moitié des impôts —, Québec aurait pu procéder à des baisses plus significatives. En augmentant sensiblement le nombre de contribuables touchés, le gouvernement réduira très rapidement le niveau des baisses possibles.

« Les scénarios extrêmes sont moins forts que le centre. Pour les démunis, le Québec a la fiscalité la plus généreuse du continent. Pour les plus riches c'est moins dramatique

que pour les gens de la classe moyenne qui souffrent sous le harnais », a expliqué hier M. Landry à la clôture de la commission parlementaire.

Plus tard, il a ajouté que la fiscalité n'était pas le bon outil pour améliorer une politique familiale très généralement endossée par la population. « Il y a d'autres moyens que les tables d'impôts pour aider les familles. » Parmi les scénarios mis de l'avant au printemps, l'un proposait une réduction également répartie des impôts, où tout le monde voyait son fardeau fiscal réduit d'environ 12 % grâce au 1,3 milliard de baisses d'impôts annoncées jusqu'ici pour les trois prochaines années. Un autre scénario visait la classe moyenne, mais tenait compte de la

charge familiale : une famille gagnant entre 35 000 \$ et 75 000 \$ avec deux enfants voyait ses impôts réduits de 20 % selon cette option.

À l'Assemblée nationale hier, la critique libérale Monique Jérôme-Forget a souligné que, de l'avis unanime des experts, les surplus du gouvernement du Québec seraient bien supérieurs à ceux prévus dans le budget. Certains parlent de surplus de cinq milliards pour chacune des trois prochaines années, a-t-elle précisé, déplorant le manque de transparence du gouvernement Bouchard. Elle a aussi écorché M. Landry et le gouvernement « social-démocrate » qui a permis qu'entre 1994 et 1999 le revenu net d'une mère assistée sociale avec un enfant passe de

12 000 \$ à 11 349 \$.

Le gouvernement Bouchard paraît chaque jour frappé par de mauvaises nouvelles. Aux dépassements des déficits dans la santé, s'ajoutait hier 88 millions aux déficits des universités. « On va maintenir le cap, maintenir une gestion serrée », a dit M. Landry, rappelant que le Québec est loin d'être un cas isolé. Bien plus riches que nous, les États-Unis ont un important problème de financement des soins de santé. L'Ontario et l'Alberta ont des listes d'attente plus longues que le Québec pour les interventions chirurgicales. L'injection d'argent ne suffira pas, pour faire face à cette crise occidentale. Il y a des révisions de système qui doivent être faites », a expliqué le ministre.

Chrétien défie la loi politique de la gravité

CHRÉTIEN / Suite de la page A1

signification des sondages publiés entre les élections. Ceux-ci ont en effet peu de choses à voir avec ce qui se passera le jour du vote. Selon M. Johnston, les électeurs réfléchissent beaucoup moins lorsqu'ils répondent à une enquête téléphonique que lorsqu'ils votent. « Entre les élections, le cycle des résultats des sondages n'est pas vraiment pertinent. L'approche des élections force les citoyens à se réveiller et à prendre la responsabilité de leurs opinions. »

M. Johnston a cherché à voir si ces cycles politiques pouvaient s'expliquer par les cycles économiques. La popularité du gouvernement est-elle dépendante de l'évolution de l'infla-

tion, du chômage, du revenu personnel ? Oui, mais pas totalement. Entre 1974 et 1993, chaque augmentation d'un point de pourcentage du revenu réel des Canadiens s'est traduite, en moyenne, par une hausse de 2,7 points de la popularité du gouvernement en place. La lutte à l'inflation, par contre, a eu un impact négatif.

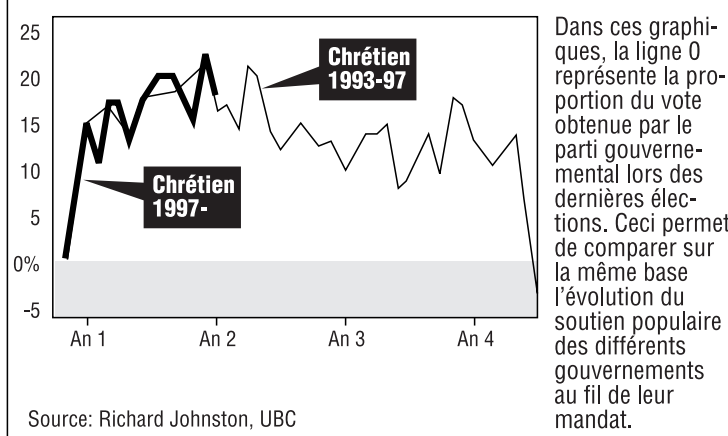
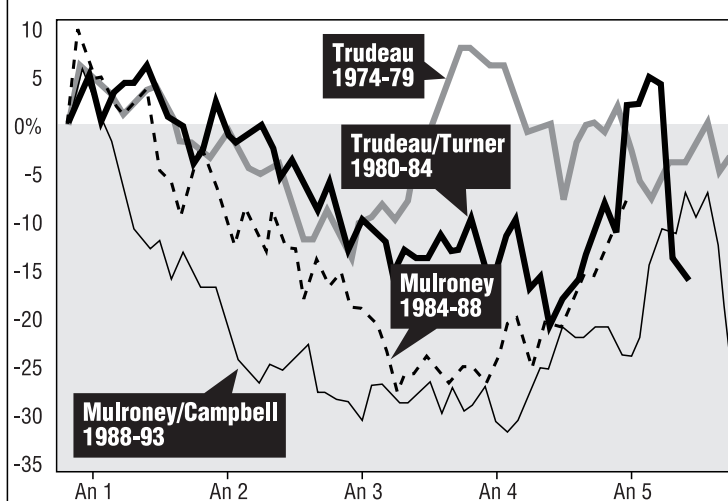
Depuis l'élection de M. Chrétien en 1993, la situation économique s'est améliorée, mais pas suffisamment, selon le modèle de Richard Johnston, pour expliquer sa phénoménale popularité. « Ce gouvernement devrait être de 20 à 30 points moins populaire qu'il ne l'est. Le lien entre la situation économique et la popularité s'est brisé », constate le politologue.

Pourquoi ? Selon M. Johnston, l'impact de la situation économique

sur la popularité d'un gouvernement dépend de la présence d'une véritable solution de rechange. Lorsqu'il existe, comme ce fut le cas dans les années 1970 et 1980, un parti d'opposition solide et crédible, les électeurs sont portés à se ranger de son côté, du moins dans les sondages, dès les premiers symptômes de difficultés économiques. En l'absence d'un parti d'opposition national fort, comme c'est le cas depuis 1993, les Canadiens tendent à appuyer le gouvernement de sondage en sondage, peu importe les circonstances.

(1) Johnston, R. « Business Cycles, Political Cycles and the Popularity of Canadian Governments, 1974-1998 » *Revue canadienne de science politique*, vol. 32, no. 3, septembre 1999.

Cycles dans la popularité des gouvernements majoritaires du Canada



Dans ces graphiques, la ligne 0 représente la proportion du vote obtenue par le parti gouvernemental lors des dernières élections. Ceci permet de comparer sur la même base l'évolution du soutien populaire des différents gouvernements au fil de leur mandat.

Source: Richard Johnston, UBC

Infographie La Presse

28 451 250\$
Merci!
Objectif 34,5 millions
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261
PRÉTONS MAIN-FORTE

Pour faire le point sur l'actualité
LISEZ LE CAHIER Plus CHAQUE SAMEDI DANS La Presse

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. <http://lapresse.infinet.net>
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650 - Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne à trois chiffres : 0-0-3 à quatre chiffres : 5-4-0-7 COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h ;
■ à Sainte-Martine : Club Optimiste de Sainte-Martine & Saint-Paul, école secondaire de Sainte-Martine (gymnase), 5, rue Ronaldo-Bélanger, de 14 h à 20 h. Objectif : 160 donneurs ;
■ à La Plaine : parrainée par les Chevaliers de Colomb et la municipalité, école secondaire de l'Odyssee, 2201, de la Jonquille, de 12 h à 19 h. Objectif : 125 donneurs ;
■ à Montréal : Galerie des boutiques de la Place Bonaventure, avec la participation de la Banque de Montréal, la Great West, Place Bonaventure et Microcell Télécommunications Inc., Galerie des Boutiques (à côté de la boutique Imperio, de 11 h à 18 h 30. Objectif : 100 donneurs .

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le retour des jouets

■ Woody le cow-boy, Buzz Lightyear et leurs compères jouets de la chambre à coucher du jeune Andy sont de retour sur le grand écran. *Histoire de jouets*, qui avait généré près de 500 millions de dollars en recettes sur la planète il y a quatre ans, a maintenant une suite, qui prendra l'affiche la semaine prochaine. Le journaliste Marc Cassivi rentre d'un voyage-éclair sur la Côte ouest américaine où il a eu l'occasion de rencontrer les artisans du film d'animation. À lire demain dans le cahier Cinéma.

QUESTION DU JOUR

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour: — par téléphone, en composant le 514-285-7333; — par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Avez-vous l'intention de visiter le 22^e Salon du livre de Montréal qui se tient à la Place Bonaventure?

Êtes-vous d'accord avec l'analyse du sénateur conservateur Jean-Maurice Simard selon qui « l'assimilation vertigineuse des francophones hors Québec est un fléau qui menace l'unité canadienne »?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 72 %
Non: 28 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Actualités



L'EXPRESS DU MATIN



Jean-Alain Bisailon remis en liberté

■ L'homme d'affaires Jean-Alain Bisailon, un des trois accusés dans la fraude de plusieurs millions de dollars aux dépens des Soeurs du Bon-Pasteur, a été mis en liberté provisoire, hier. Il a toutefois dû déposer une traite bancaire de 100 000 \$ et une tierce personne a dû souscrire un engagement de 300 000 \$. De plus, l'individu de 56 ans s'est vu interdire de quitter le Québec et de communiquer avec ses deux présumés complices, Denis Schmouth et Jean-Pierre Cantin. Son avocat, M^c Danielle Barot, a rempli une condition s'écrivant tenante en déposant le passeport de Bisailon. Après le comptable Denis Schmouth, Bisailon devient donc le second du trio de présumés fraudeurs à recouvrer sa liberté. Aujourd'hui, on doit procéder à l'enquête sur cautionnement de Jean-Pierre Cantin.

Délit de fuite

■ Un piéton circulant en face du 2019, boulevard Taschereau (motel Idéal), à Longueuil, a été heurté par un véhicule le 7 novembre vers 22 h 45. La conductrice, une dame de petite taille âgée entre 30 et 40 ans, a poursuivi sa route sans porter assistance à la victime. Elle conduisait une Toyota Tercel blanche des années 80 dont le rétroviseur côté conducteur était manquant. Toute information à ce sujet peut être transmise au détective José Lapointe de la police de la Longueuil au (450) 646-8459 ou à l'officier de service au (450) 646-8554.

Libéré sous conditions

■ Étienne Bélanger, cet homme de 24 ans accusé d'avoir commis un délit de fuite mortel à Pierrefonds, le 3 novembre dernier, a pu recouvrer sa liberté sous conditions hier. Le juge Claude Joncas lui a imposé plusieurs conditions, dont celle de demeurer à la maison Issue — un établissement spécialisé — et de ne pas quitter le Québec ni demander de passeport. Les parents du jeune homme ont également dû s'engager pour une somme de 20 000 \$ auprès de la Cour. La victime de ce délit de fuite mortel est Michèle Cadet, une mère de trois enfants âgée de 47 ans.

Jeune femme disparue

■ Caroline Rioux, 18 ans, est portée disparue de son domicile de Longueuil depuis le 1^{er} septembre dernier. Mesurant 1 m 60 et pesant 50 kg, elle a les yeux bruns et les cheveux teints roux pâle. En outre, elle a une cicatrice à l'arrière du cou, du côté droit. Toute information à son sujet peut être transmise au détective Michel Viau, de la police de Longueuil, au (450) 646-8467 ou à l'officier de service au (450) 646-8554.



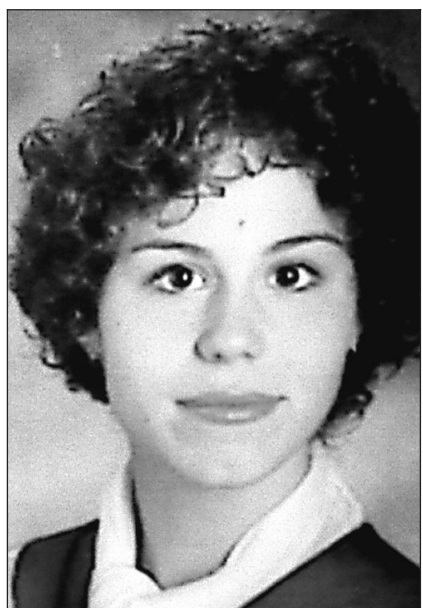
Caroline Rioux

Deux blessés graves à Saint-Eustache

■ Deux femmes ont subi de graves blessures, en fin d'après-midi hier, sur l'autoroute 640, à Saint-Eustache. Deux voitures et une bétonnière, qui se suivaient dans la voie de gauche, se sont tamponnées, vers 16 h 35, quand la première auto de la file, une Plymouth Voyager, a brusquement freiné pour emprunter un passage en U, ce qui est interdit. La Plymouth a été propulsée dans les voies se dirigeant vers l'est et a percuté une Acura. Trois autres personnes ont été blessées légèrement. L'autoroute 640 a ensuite été fermée, en direction est, à la circulation pendant une heure, provoquant un gros bouchon de circulation.

Vols qualifiés

■ La Sûreté du Québec a arrêté mardi Luc Leclerc, 22 ans, citoyen de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui a comparu mercredi pour répondre à deux accusations de vol qualifié dans des institutions bancaires et de trois tentatives de vol de véhicule. Ces crimes auraient été commis entre le 8 octobre et le 15 novembre dernier.



Julie a été vue pour la dernière fois mardi, à 20 h 56, près de cet abribus de l'île Saint-Jean.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

Mystérieuse disparition à Terrebonne

Julie Surprenant, 16 ans, n'a pas donné signe de vie depuis mardi soir

HUGO DUMAS

La voix éteinte, le regard vitreux, Michel Surprenant, rongé par l'inquiétude, était incapable de s'expliquer la mystérieuse disparition de sa fille cadette Julie, âgée de 16 ans, qui n'a pas donné signe de vie depuis mardi soir.

« Si vous avez des informations, s'il vous plaît, communiquez-les à la police. C'est le seul message que j'ai à lancer à la population », a doucement dit M. Surprenant, hier soir, derrière sa résidence du 463, rue Castille, dans le quartier de l'île Saint-Jean, à Terrebonne.

Qu'est-il arrivé à Julie Surprenant, une élève de cinquième secondaire à la polyvalente Armand-Corbeil de Terrebonne ? Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) et ceux de la police municipale nageaient toujours, tard hier soir, dans un épais mystère. « Rien ne nous porte à croire que c'est une fugue. C'est une disparition tout à fait anormale », indique la porte-parole de la SQ, Manon Gagnard.

« Et ma fille n'a jamais fait de fugues dans le passé. Elle est fiable. Elle respectait toujours son couvre-

feu de 21 h. Elle m'avisait de tous ses déplacements », ajoute son père, qui vit seul avec l'adolescente. Julie a une sœur de 17 ans qui habite avec son copain, à La Plaine.

L'adolescente de 16 ans a passé la soirée de mardi dans une maison des jeunes du boulevard de Hauteville, à Terrebonne. Accompagnée d'une amie, elle a quitté l'endroit vers 20 h 30. Les deux adolescentes ont ensuite pris un autobus, qui les a laissées aux Galeries Terrebonne. De là, Julie Surprenant a pris, seule, l'autobus 25A, qui fait la navette jusqu'à Montréal.

Assise à l'avant de l'autobus, elle a brièvement discuté avec le chauffeur, avant de descendre à la sortie de l'autoroute 25 pour l'île Saint-Jean, là où elle demeure. Un jeune homme d'une vingtaine d'années,

portant des vêtements foncés, se trouvait alors dans l'abribus, au pied d'un passerelle piétonnière, qui enjambe l'autoroute 25.

Le chauffeur lui a demandé s'il voulait monter. Il a fait signe que non, puis Julie a quitté l'autobus. C'est la dernière fois que l'adolescente a été vue. Il était 20 h 56. De l'abribus où l'adolescente est descendue, on peut voir la cour arrière du domicile des Surprenant, à moins de 50 mètres de distance. Le secteur est bien éclairé, car il jouxte l'autoroute 25.

Sitôt rentrée, Julie devait lâcher un coup de fil à son petit ami, Daniel. « Elle ne devait pas partir du centre commercial à pied, même si c'est à 15 minutes à pied. Je lui avais dit : " Tu as une passe d'autobus, tu t'en sers ". C'est plus sécuritaire », se rappelle avec tristesse M. Surprenant.

« Mardi soir, ma fille assistait à une réunion pour organiser un stand d'emballage de cadeaux de Noël aux Galeries Terrebonne. Elle était impliquée dans plein de projets, elle était dans la ligue d'improvisation », dit son père, qui a signalé la disparition de sa fille aux

policiers mercredi matin.

Hier soir, une cinquantaine de policiers municipaux et de la SQ passaient toujours l'île Saint-Jean au peigne fin à la recherche du moindre indice. L'hélicoptère de la SQ a aussi survolé le secteur. En vain.

Julie Surprenant a les yeux bruns, mesure 1 m 57 et pèse 45 kilos. Au moment de sa disparition, elle portait une jupe fleurie, un foulard bleu poudre à motifs blancs, une veste verte ainsi qu'un manteau de cuir brun. Ses cheveux bruns sont bouclés et elle a un grain de beauté au milieu du front.

« Toute personne qui détient des informations au sujet de la jeune fille, même si elles paraissent anodines, sont invitées à nous les transmettre », souligne l'agent Gagnard. Le numéro pour joindre la SQ est le 310-4141.

Les policiers ont installé leur quartier général dans la salle du royaume des témoins de Jéhovah de la rue Gauthier, tout près de l'endroit où l'adolescente a disparu. « On vérifie tout. De cette façon, rien ne va nous échapper », dit M^{me} Gagnard.

Une seule station de métro à Laval?

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Au moment où d'autres dépassements de coûts se dessinent dans le projet de prolongation du métro vers Laval, le ministre des Transports, Guy Chevrette, n'écarte pas la possibilité que l'île Jésus accueille une seule station au lieu de deux.

Le ministre accuse cependant certains employés de la STCUM, maître-d'oeuvre actuel du projet de 167 millions, de souhaiter carrément son avortement et de laisser courir à cette fin des rumeurs de dépassements faramineux.

« Il y a des gens à la STCUM qui s'amuse carrément à faire courir des choses, dit-il. Ils l'ont dit devant des gens qui me l'ont rapporté que si ça pouvait avorter, ça permettrait de faire des travaux à long terme dans l'île. »

Le ministre précise qu'il ne vise pas la STCUM « comme structure », ni son directeur général, Jacques Fortin. « Il y a des individus qui s'amuse. Qu'ils aillent voir leur DG, c'est avec lui que je transige. Et à ce que je sache, il n'est pas capable de me donner des chiffres présentement. » Les estimations finales doivent être connues d'ici Noël.

Il est déjà acquis qu'il faudra plus que les 167 millions prévus au projet annoncé en grande pompe par six ministres à la veille de la dernière campagne électorale. Cette évaluation reposait sur un scénario qui sous-estimait la distance entre deux stations d'un kilomètre. Depuis, la STCUM a aussi découvert que les coûts de forage des tunnels pourraient être plus élevés en raison de la nature des sols. La distance entre les stations pose aussi des problèmes en cas d'évacuation. De plus, la construction d'un nouveau garage pourrait être nécessaire à Laval. Et c'est sans compter l'impact de ces aménagements sur l'exploitation du réseau.

« Il y a des possibilités de faire des choses différentes, note toutefois M. Chevrette. Des ingénieurs nous disent que c'est faux de prétendre qu'il nous faut faire des grands garages complexes. Il y a des complémentarités dans les moyens de transport qui peuvent faire en sorte que ça peut être considéré non pas comme des gares, mais comme une station normale. Qu'on attende les études finales avec les coûts pour un terminal, pour une station additionnelle ou pas, et on verra, mais pour l'instant ça sent les individus qui s'amuse », insiste le ministre. « Je ne peux pas dire aujourd'hui si c'est 20 (millions de plus), 30 ou 40. Je ne le sais pas. »

La prolongation du métro est un engagement électoral, rappelle M. Chevrette, qui n'était pas responsable du dossier lors de l'annonce d'octobre 1998. « Le mandat que j'ai, c'est de réaliser le métro de Laval dans les meilleurs coûts possibles. »

QUI DIT NOËL DIT LES AILES

55% de réduction

LE SOLDE DU MILLÉNAIRE FIELDCREST

Jusqu'au 18 décembre, Fieldcrest vous fait la vie douce et solde ses serviettes de la collection Royal Velvet à prix record!

	PRIX COURANT	PROMO MILLÉNAIRE
Débarbouillette	12\$	4,99\$
Serviette à main	22\$	9,69\$
Serviette de bain	29\$	12,69\$
Serviette Big & Soft	44\$	19,49\$

Il vous présentera le nouveau livre de recettes Une assiette gourmande pour un cœur en santé, concocté par six grands chefs, en collaboration avec l'Institut de cardiologie de Montréal. Mail Champlain, 19 novembre, de 19h à 21h.

VENEZ RENCONTRER LE CHEF JULIEN LETELLIER

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537
www.lesailes.com

Je me fais plaisir

André Arthur poursuivi par des chauffeurs de taxi arabes et haïtiens

CHRISTIANE DESJARDINS

Fourès Bou Malhab, un chauffeur de taxi montréalais, vient d'intenter un recours collectif en son nom et en celui de 1000 de ses confrères d'origines arabe et haïtienne, contre l'animateur de radio André Arthur, et son ancien employeur, Métromédia (CKVL). Ils lui reprochent d'avoir tenu des propos diffamatoires à leur égard.

« Pas moyen de se déplacer en taxi à Montréal si on ne parle pas arabe ou créole. Le taxi est devenu le tiers-monde du transport en commun à Montréal. On ne prend pas un taxi à moins d'être mal pris... De la Gare centrale à Verdun, ils sont pas capables, faut les guider. Tous des émigrés de l'avant-veille... Je me ramasse avec des fakirs ou des Arabes qui ne parlent ni anglais ni français et ne connaissent pas le chemin. Ils sont très arrogants, en particulier les Arabes, ils sont très grossiers... »

Voilà, en résumé, les propos qu'aurait tenus André Arthur et qui ont offensé les chauffeurs.

Selon les documents déposés au palais de justice de Montréal, les faits en cause sont survenus à quelques reprises en 1998, mais plus particulièrement le 17 novembre. Le recours demande un dédommagement pour dommages moraux et exemplaires de 950 \$ pour chacun des 1000 chauffeurs.

André Arthur a quitté l'antenne de CKVL il y a quelques semaines pour faire place à la nouvelle formule de nouvelles continues qui doit voir le jour bientôt.

Guy Joly plaide coupable

Il a tué sa fillette et gravement blessé son ex-conjointe

CHRISTIANE DESJARDINS

Guy Joly, cet homme de 30 ans qui a brutalement assassiné Marie-Pier, sa fillette de quatre ans et tenté d'en faire autant avec la mère de l'enfant, Valérie Girard, 25 ans, le 3 décembre 1998, a plaidé coupable avant-hier à une accusation réduite de meurtre non prémédité et de tentative de meurtre.

L'enfant a été étranglée, battue à coups de bâton de hockey et poignardée dans son lit. Valérie Girard a pour sa part survécu aux coups de couteau qu'elle a reçus (entre 20 et 35), mais elle en garde de terribles séquelles. Entre autres, elle ne voit plus de l'oeil gauche (elle avait le couteau planté dans l'oeil quand on l'a trouvée), elle n'entend plus d'une oreille, elle a souvent besoin de pompes pour respirer en raison d'un poumon perforé, et onze de ses tendons aux mains ont été coupés.

Même si le procès de Joly ne devait commencer que dans quelques semaines, l'enquête préliminaire qui s'est déroulée l'été dernier a permis de faire la lumière sur cet horrible drame.

Guy Joly et Valérie Girard vivaient ensemble depuis sept ans quand les choses ont commencé à vraiment se gâter, en 1998. Joly, un employé du centre d'information de la police de la CUM, s'était mis à perdre l'argent du ménage au casino et il était dépressif. Après s'être volontairement fait bannir au casino, il s'est tourné vers les machines à sous qui pullulent à Montréal. Il lui est arrivé de perdre sa paie, celle de sa conjointe, en plus d'argent qu'il avait emprunté. En octobre 1998, Valérie Girard l'a mis à la porte de leur logement.

Le 8 octobre, il l'appelle en larmes alors qu'il vient encore de perdre au jeu. Il lui dit qu'il veut se suicider. Il vient à la maison, et elle appelle le 911 de peur qu'il ne s'enlève la vie. Il passe une nuit à l'hôpital. Elle le reprendra par la suite, puis le mettra définitivement à la porte à la fin du mois.



Guy Joly

PHOTOTHÈQUE La Presse

Mais il y vient souvent pour garder l'enfant.

La semaine fatidique, la petite est malade et Joly s'offre pour la garder le 3 décembre, car il est en congé. Dans sa déclaration, il dit qu'il voulait discuter « tranquille » avec Valérie lorsqu'elle rentrerait du travail. Il boit de la bière et achète une bouteille de vin. Vers 17 h 30, il attache les mains de sa fille en lui faisant croire qu'il s'agit d'un jeu, puis il l'amène dans sa chambre.

« Elle pleure, elle me demande : papa, qu'est-ce que tu fais là ? Je lui dis que c'est un jeu. J'ai

voulu lui mettre un foulard sur la bouche. Là, elle lâche un cri strident, et à ce moment, je la pogne par la gorge. »

Peu après, il entend que la fillette est toujours vivante. « Je me dis, la petite va tout raconter. » Il la frappe à la tête à plusieurs reprises avec un bout de bâton de hockey, puis, selon sa propre expression, il la « lacère » au cou avec un couteau.

« Ça étant fait, j'étais complètement stoïque. Il n'y a pas de mots pour décrire ça », a-t-il dit aux policiers.

Sa femme arrive à 18 h 05. Alors qu'elle s'apprête à monter les escaliers, Joly lui dit : « Chut, la petite veut te faire une surprise. » Dès qu'elle arrive en haut, il lui met un couteau sur la gorge. « Si tu fais du bruit, t'es une femme morte. Marie-Pier est chez ma mère, elle est en sécurité », lui déclare-t-il.

Il l'entraîne vers leur chambre où il lui ordonne de se coucher à plat ventre sur le lit. Craignant de se retrouver sans défense, Valérie lutte, s'échappe, mais il la rattrape. À cheval sur elle, il lui assène des coups de couteau, s'attardant à la tête, et la traite des pires noms. Elle donne des coups de talon sur le plancher dans l'espoir d'alerter la propriétaire. Ce qui réussit puisque la sonnette se fait entendre. Joly abandonne le couteau dans l'oeil de Valérie, et déguerpit par la porte de derrière, sans mettre ses souliers.

La jeune femme ne voit rien, mais elle se traîne vers la sortie. « J'ai déboulé les escaliers. Tout ce que je voulais, c'était aller chercher ma petite fille. J'avais peur qu'il aille la prendre chez sa mère et parte avec. »

Avant de partir en ambulance, elle demande à un policier d'aller chercher sa fille, parce qu'elle est inquiète. Déjà au courant du drame, il lui dit de s'occuper d'elle pour l'instant. Ce n'est que le lendemain qu'elle apprendra que sa fillette était morte. « À l'hôpital, j'ai entendu les médecins dire qu'il fallait appeler ma mère pour qu'elle m'annonce que ma fille était morte. Ils pensaient que je n'entendais pas. »

« Si j'avais su que ma fille était morte, je ne serais jamais battue pour vivre comme ça », a témoigné la jeune femme.

Quant à Joly, en quittant le logis le soir du 3 décembre, il est allé se livrer à la police. Joly recevra sa sentence le 10 mars.

SEARS

Le magasin ouvre tôt, samedi, dès 8 h dimanche, dès 9 h

Heures de magasinage des fêtes

SAMEDI 20 NOVEMBRE	DIMANCHE 21 NOVEMBRE	LUNDI 22 NOVEMBRE	MARDI 23 NOVEMBRE	MERCREDI 24 NOVEMBRE	JEUDI 25 NOVEMBRE	VENDREDI 26 NOVEMBRE
8 H À 17 H	9 H À 17 H	8 H À 21 H	8 H À 21 H	8 H À 21 H	8 H À 21 H	8 H À 21 H

LE CHOIX du gérant

FIN DE SEMAINE

Et quantité de bons achats

Prix en vigueur les samedi 20 et dimanche 21 novembre 1999

Dans la limite des stocks

Rabais 25%

TOUS LES ARTICLES STAR WARSSM DE PLUS DE 14,99

Profitez de ces rabais de proportions intergalactiques!

Le choix varie suivant le magasin. MC et © 1999 Lucasfilm Ltd. Tous droits réservés. Usage autorisé

Rabais 40%

JEU HAPPY VALLEY DE 23 PIÈCES

L'ensemble comprend écurie avec poignée, poupée 'cowgirl', poney Snowflake à remonter et plus.

4 ans et plus.

N° 79217. Rég. Sears 19,99.

11⁹⁹

Jouets dans certains magasins seulement

Rabais 40%

TOUS LES PATINS À ROULETTES AIGNÉES BAUER^{MD}, CCM* ET ULTRA-WHEELS^{MD} EN STOCK

Le choix varie suivant le magasin

*Marque de commerce de CCM Holdings 1999 Inc.

Rabais 30%

TOUS LES ENSEMBLES POUR NOUVEAU-NÉS ET BÉBÉS

Pantalons, salopettes, combinaisons. Grand choix de couleurs et de styles. Tailles 3-24 mois.

Rég. Sears 7,99-49,99. Ch. **5,59-34,99**

Le choix varie suivant le magasin

Rabais 25%

TOUTES LES ROBES POUR FEMMES

Grand choix de styles et de couleurs pour toutes les occasions.

Le choix varie suivant le magasin

Rabais 40%

TOUS LES PATINS À ROULETTES AIGNÉES BAUER^{MD}, CCM* ET ULTRA-WHEELS^{MD} EN STOCK

Le choix varie suivant le magasin

*Marque de commerce de CCM Holdings 1999 Inc.

Rabais 30%

TOUS LES ENSEMBLES POUR NOUVEAU-NÉS ET BÉBÉS

Pantalons, salopettes, combinaisons. Grand choix de couleurs et de styles. Tailles 3-24 mois.

Rég. Sears 7,99-49,99. Ch. **5,59-34,99**

Le choix varie suivant le magasin

Rabais 25%

SOUTIENS-GORGE ET CULOTTE WONDERBRA^{MD}

Y compris Dessous discrets, collections Design et sport.

Rég. Sears 12,50-34 \$. Chac. **9³⁷-25⁵⁰**

Rabais 7\$

ASSORTIMENT DE TELETUBBIESSM LUMINEUX

Lorsqu'on les serre, leur ventre s'illumine et une image y apparaît. 6 mois et plus.

N° 51356. Rég. Sears 19,99. Ch. **12⁹⁹**

Rabais 40\$

VÉHICULE RADIOGUIDÉ TURBO TANTRUM

Véhicule qui tourne, fait des tonneaux, des torsions, des cabrioles et bien plus. 8 ans et plus. N° 80005. Rég. Sears 119,99.

79,99

Rabais 30%

TOUS LES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR À PRIX ORDINAIRES SONT EN SOLDE!

Grand choix de vêtements d'extérieur pour hommes, femmes et enfants.

Dans la limite des stocks. Le choix varie suivant le magasin

Rabais 30%

CHAUSSURES DE TRAVAIL TOUT-ALLER POUR FEMMES

Rég. Sears 9,99-69,99.

6,99-48,99

Rabais 40%

PULLS POUR FILLES À ENCLOURE MONTANTE ET MANCHES RAGLAN

En olive, aubergine, anthracite et naturel. Tailles P-G.

Rég. Sears 24,99. Ch. **14⁹⁹**

Des couleurs peuvent faire défaut

Rabais 600\$

SCIE À TABLE CRAFTSMAN^{MD} 10 POUCES

Quelle affaire! 30 x 24 po, à guide Laserline à auto-alignment. N° 27299.

Rég. Sears 1499,99.

899⁹⁹

Rabais 30%

LITIERIE STAR WARS

Grand choix de motifs. Pour lits 1 et 2 places.

Rég. Sears 59,99-69,99.

39⁹⁹-48⁹⁹

Rabais 250\$

DUO KENMORE^{MD} À CHARGEMENT DEVANT

Laveuse. Cuve en acier inoxydable. Niveau d'eau variable.

Rég. Sears 1099,99. **949,99**

Sécheuse. Tambour en acier inoxydable. Rég. Sears 649,99.

549,99

Rabais 310\$

RÉFRIGÉRATEUR KENMORE 18,1 PI³

Tablettes coulissantes à rebord.

N° 68862. Rég. Sears 1199,99.

888⁵

Aussi en noir et en amande

moitié prix

LIQUIDATION DE CHAUSSURES TENDER TOOTSIES^{MD} POUR FEMMES

Grand choix de modèles.

Rég. Sears 34,99-39,99. Paire **17⁴⁹-19⁹⁹**

Le choix varie suivant le magasin. Dans la limite des stocks

Rabais 20%

COUVRE-LIT MATELASSÉ

Super rabais juste à temps pour les fêtes. 1 place-G 2 places. N° 77642.

Rég. Sears 79,99-99,99. Ch. **63⁹⁹-79⁹⁹**

Rabais 250\$

DUO KENMORE^{MD} À CHARGEMENT DEVANT

Laveuse. Cuve en acier inoxydable. Niveau d'eau variable.

Rég. Sears 1099,99. **949,99**

Sécheuse. Tambour en acier inoxydable. Rég. Sears 649,99.

549,99

moitié prix

PANTALONS SPORT B.H.C.^{MD} EN COTON POUR HOMMES

Tailles 32-40.

Rég. Sears 19,99. Chac. **9⁹⁹**

Tous les vêtements de sport à prix ordinaires sont en solde!

Grand choix de vêtements de sport pour hommes, femmes et enfants.

Y compris les modèles Nike^{MD}, Boca^{MD} et plus!

Dans la limite des stocks. Le choix varie suivant le magasin

moitié prix

PANTALONS SPORT B.H.C.^{MD} EN COTON POUR HOMMES

Tailles 32-40.

Rég. Sears 19,99. Chac. **9⁹⁹**

Voyez les autres bons achats dans notre cahier de fin de semaine!

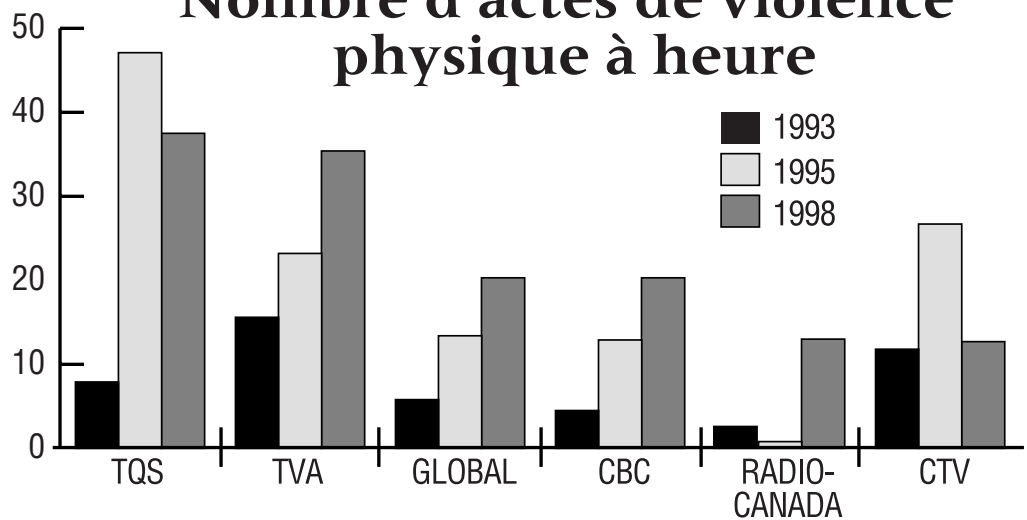
Achats sur place seulement. Certains articles ont peut-être été déjà soldés au cours de la semaine dernière

NP1132799

SEARS

Copyright 1999. Sears Canada Inc.

Nombre d'actes de violence physique à heure



■ En raison d'une erreur des chercheurs, les données concernant Radio-Canada et TVA ont dû être ajoutées et ne correspondent pas à celles qu'on trouve dans l'étude.
 ■ Quant au graphique déjà publié hier pour montrer comment les différents réseaux «se partagent» l'ensemble des actes de violence physique vus en ondes, il aurait fallu lire, pour 1998: TVA 26%, TQS 25%, Global 21%, CTV 11%, CBC 11% et Radio-Canada 6%.

Infographie La Presse

Les télédiffuseurs ne sont pas émus de l'augmentation de la violence à l'écran

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Même si elle place les télédiffuseurs sur la défensive, ce n'est pas la dernière étude de l'Université Laval sur la violence à la télévision qui changera de sitôt ce qu'on voit en ondes.

Confrontés à des chiffres montrant qu'ils présentent trois fois plus d'images de coups, meurtres, vols, etc. qu'en 1993, les télédiffuseurs privés jurent le contraire ou répondent qu'ils n'ont pas le choix, puisque leur matériau de base — les films — sont de plus en plus violents.

Quant à l'organisme chargé de surveiller les réseaux, le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), il dit qu'il n'est pas là pour faire de la censure.

« On agit sur des plaintes, pas sur une étude », a déclaré hier la vice-présidente du Conseil, Andrée Wylie, qui promet néanmoins de s'y intéresser et de renouveler les mises en garde. « C'est nous qui accordons les permis, les diffuseurs sont bien obligés tôt ou tard de se conformer à ce qu'on exige d'eux », ajoute-t-elle, en précisant que le Conseil s'apprête justement à vérifier « si le système d'autoréglementation fonctionne ou s'il y aurait une autre façon de procéder ».

Pour l'instant, les télédiffuseurs doivent respecter le code de déontologie qu'ils se sont eux-mêmes donné. Mais ironiquement, depuis son adoption en 1993, la situation ne cesse d'empirer. Non seulement y a-t-il plus de violence qu'à l'époque, mais elle fait son apparition bien plus tôt en soirée, constatent en effet les chercheurs Jacques de Guise et Guy Paquette.

C'est la faute au cinéma

Du côté des réseaux, on est plus ou moins candide. À TQS, qui apparaît comme le numéro deux de la violence télévisuelle, on ne se cache pas de diffuser beaucoup de violence avant 21 heures, alors que les enfants sont souvent ravis au petit écran.

« Mais on fait très attention de faire passer un avertissement et de donner la codification d'âge », indique la vice-présidente aux communications Thérèse David.

« TQS se fait une fierté de diffuser les plus gros blockbusters américains. On a un problème parce que, quand on en cherche un sans violence, il n'y en a pas. Et si on passait des films français, on n'aurait pas les cotes d'écoute qu'on a. »

À TVA, où l'on diffuse pour la première fois plus d'actes violents qu'à TQS, le vice-président à la programmation, Philippe Lapointe, assure pourtant tout mettre en oeuvre pour que l'inverse se produise. Le réseau a même demandé à plusieurs personnalités, dont le cardinal Jean-Claude Turcotte, de lui donner des conseils et de lui « forcer un peu la main ».

« Mais on achète les films qui sont disponibles et ils présentent de plus en plus d'actes violents », reconnaît-il.

Quant à la Société Radio-Canada, elle s'est indignée d'avoir fait les frais d'une malencontreuse erreur des chercheurs (1). Une cassette ayant sans doute été mal étiquetée, ceux-ci lui ont attribué la diffusion de *Desperado*, un film très violent diffusé en fait à... TVA. Résultat: Radio-Canada perdait sa place de réseau le moins violent de tous alors qu'il est le seul à boycotter les films violents aux heures de grande écoute.

« Le tiers des actes qu'on nous attribue l'ont été à tort. Ça fait une énorme différence », a souligné hier la porte-parole de la SRC, Marie Gendron.

Reste que, même après ajustements, la violence semble avoir fait de nets progrès au réseau public de langue française. Dans les émissions de fiction, on y diffuse en effet 13 actes de violence à l'heure, contre 0,4 en 1995.

« Mais c'est une semaine atypique, dit Mme Gendron. *Virginie*, dans l'année, il y a eu une semaine *hot*, et c'était la semaine de l'étude. C'est un peu risqué de tirer autant de conclusions en considérant une aussi courte période. »

1. L'erreur découverte hier affecte seulement les données de TVA et de Radio-Canada. Elle ne met pas en cause les conclusions générales des chercheurs, qui remarquent que la violence est en hausse dans tous les réseaux, sauf à CTV, et que la quasi totalité des actes de violence sont désormais diffusés avant 21 heures. L'étude doit bientôt être publiée à nouveau avec les chiffres exacts.

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES AU QUÉBEC

IL Y A 10 PARTIS POLITIQUES EN RÉGLE...

Conformément à la Loi électorale, le Directeur général des élections du Québec fait connaître par la présente la liste des partis politiques autorisés en date du 19 novembre 1999.

PARTI POLITIQUE	CHEF	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL
■ ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC/ÉQUIPE MARIO DUMONT	Mario Dumont	Denis Massé
■ BLOC-POT	Marc St-Maurice	Lise Dufour
■ PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC	André Cloutier	André Parizeau
■ PARTI DE LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE	Paul Rose	Claude Ricard
■ PARTI DE LA LOI NATURELLE DU QUÉBEC/NATURAL LAW PARTY OF QUÉBEC	Allen Faguy	Marlène Charland
■ PARTI ÉGALITÉ/EQUALITY PARTY	Keith Henderson	Alex Ross
■ PARTI INNOVATEUR DU QUÉBEC	Raymond Robitaille	Guy Gervais
■ PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC/QUÉBEC LIBERAL PARTY	Jean Charest	Alain Paquin
■ PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU QUÉBEC	Claude Brunelle	Christian Legeais
■ PARTI QUÉBÉCOIS	Lucien Bouchard	Pierre Séguin

ET IL Y A DES RÈGLES À SUIVRE :

Voici les principales règles applicables aux contributions.

Selon la Loi électorale, seul un électeur peut verser, à même ses propres biens, une contribution à des fins politiques. Les personnes morales, comme les compagnies, les corporations et les syndicats, ne peuvent en aucun temps contribuer aux caisses des partis, des députés indépendants ou des candidats indépendants autorisés.

Chaque fois que vous faites un don en argent, que vous rendez des services ou fournissez des biens à titre gratuit à un parti, une association de comté, un député indépendant ou un candidat, vous faites une contribution. Il existe cependant des exceptions qui sont prévues dans la loi.

Le représentant officiel ou la personne qu'il désigne à cette fin **sont les seules personnes** qui peuvent recueillir vos contributions. Elles ont l'obligation de vous délivrer un reçu pour toute contribution.

Vous pouvez déduire de votre impôt autrement payable à Revenu Québec une somme égale à 75 % des premiers 200 \$ ainsi versés et à 50 % des 200 \$ suivants pour un maximum de crédit d'impôt de 250 \$ par année.

Au cours d'une même année, **vous ne pouvez verser plus de 3 000 \$ à chacun des partis, des députés indépendants ou candidats indépendants autorisés.**

Vous pouvez verser votre contribution en argent comptant si le montant est de 200 \$ ou moins. **Vous devez faire un chèque pour une somme de plus de 200 \$.**

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec :

Le Centre de renseignements
 Directeur général des élections du Québec
 Édifice René-Lévesque
 3460, rue de La Pérade
 Sainte-Foy (Québec) G1X 3Y5
 ou composer : **1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)**



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Un bus dans la rivière

Une petite bordée de neige a donné tôt hier matin une bonne frousse à 16 élèves des polyvalentes Saint-Jovite et Sainte-Agathe, quand leur autobus jaune a lentement glissé dans les eaux froides de la rivière Boulé, à Lac-Supérieur, près de Mont-Tremblant, dans les Laurentides. L'autobus, conduit par une femme de 48 ans, roulait à basse vitesse, dans une pente peu abrupte, lorsqu'il s'est engagé dans une courbe. Le véhicule a ensuite dérapé lentement, vers 8 h 30, jusque dans la rivière Boulé. La dénivelation était d'environ sept à huit pieds à cet endroit, selon le caporal Mathias Tellier, de la Sûreté du Québec (SQ). Le cours d'eau était heureusement peu profond. « Les élèves et la conductrice sont sortis eux-mêmes et ont attendu qu'un autre autobus passe », a expliqué le caporal Tellier. L'âge des passagers variait de 12 à 17 ans. Dix élèves ont été conduits par précaution au centre hospitalier Laurentien de Sainte-Agathe. Personne n'a cependant été blessé, selon la SQ.



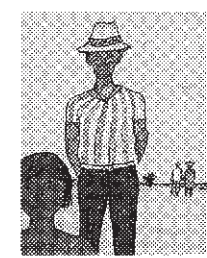
Philippe CANTIN

Philippe Cantin est en vacances. Sa chronique reprendra le mercredi 1^{er} décembre.

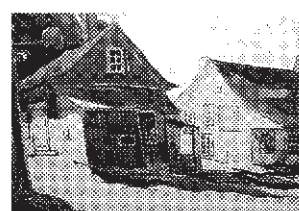
Visitez notre site Web: www.empireauctions.com

ENCAN PUBLIC

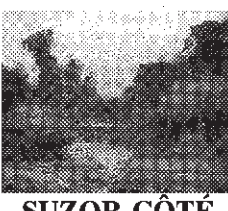
Début le samedi 20 novembre
 ENTRÉE LIBRE ET STATIONNEMENT GRATUIT



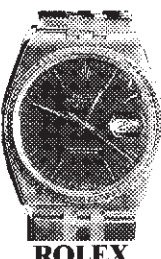
J.-P. LEMIEUX



M.-A. FORTIN



SUZOR-CÔTÉ



ROLEX



DIAMANTS



BIJOUX

Une multitude de lots (meubles, bijoux, objets en argent, articles en cristal, monnaies, porcelaines, tapis, bronzes, tableaux, vaisselle, sculptures, verrerie, etc.) à vendre pour plusieurs intérêts privés et/ou commerciaux seront offerts dans cet encan.

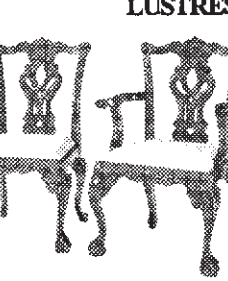
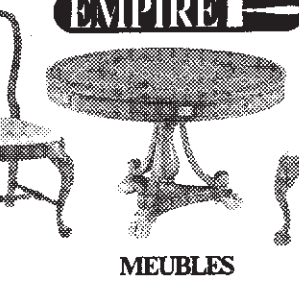
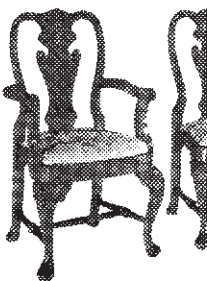
Plusieurs articles seront vendus SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE

Exposition
 Les sam. et dim. 20 et 21 novembre de 10 h à 17 h

Encan
 Le dimanche 21 novembre à 13 h et du lundi 22 au jeudi 25 novembre à 19 h (chaque soir)

Encans Empire Inc.
 5500, rue Paré (514) 737-6586

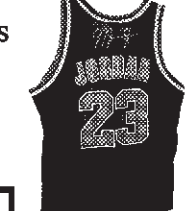
EMPIRE



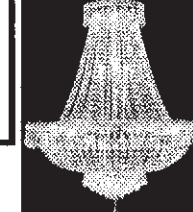
MEUBLES



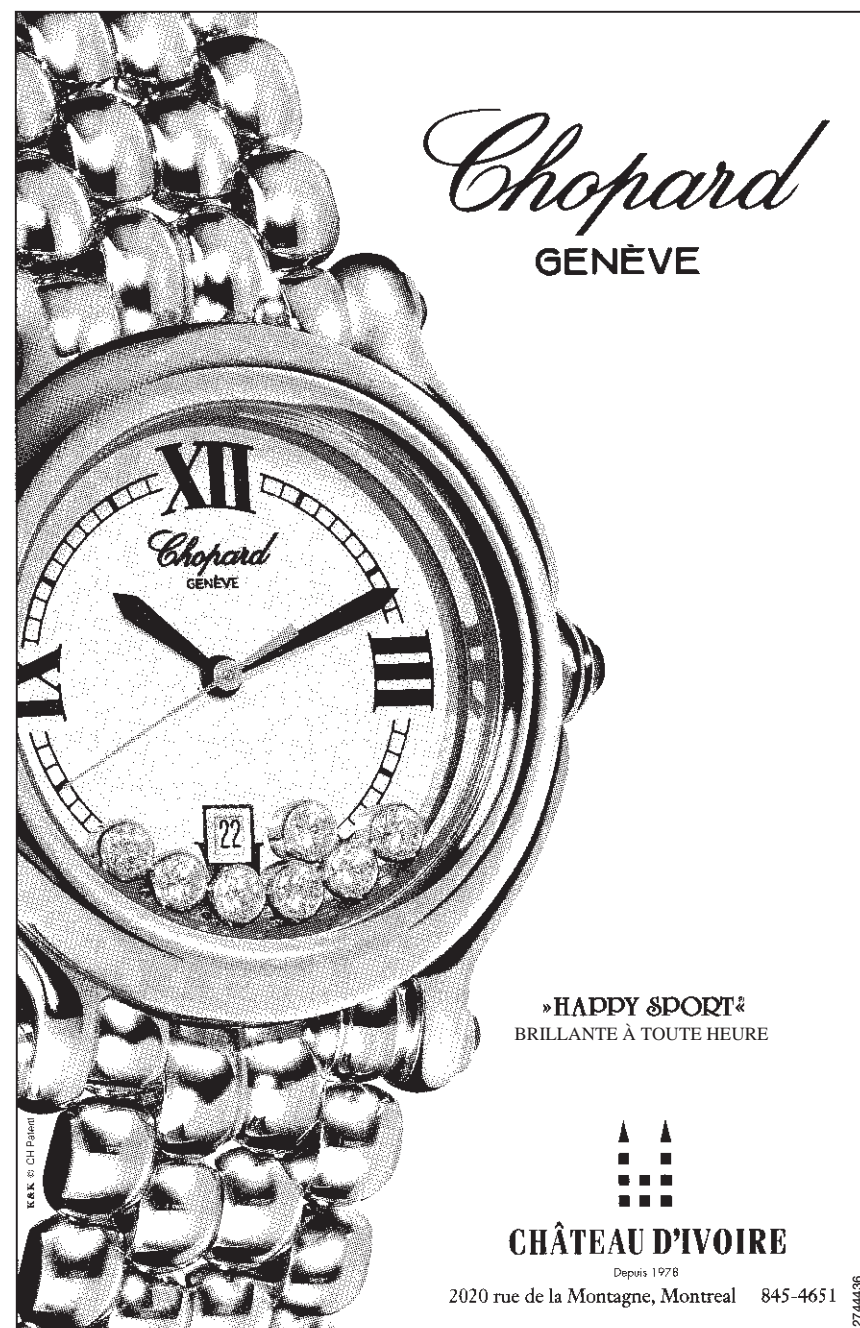
TAPIS PERSANS



SOUVENIRS



LUSTRES



Chopard
 GENÈVE

» HAPPY SPORT®
 BRILLANTE À TOUTE HEURE

CHÂTEAU D'IVOIRE
 Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal 845-4651

Île de Montréal

La CUM laisse tomber l'Office d'expansion économique

MICHÈLE OUIMET

La Communauté urbaine de Montréal va confier ses activités de prospection économique à l'étranger à Montréal International, un organisme qui existe déjà, mais dont le nouveau conseil d'administration sera dominé par le secteur privé, même si le financement proviendra en grande partie du public.

Non seulement la CUM saborde son Office d'expansion économique (ODECUM) qui a longtemps été à couteaux tirés avec Montréal International, mais en plus, elle sera pratiquement absente du nouvel organisme.

En septembre, après un an d'efforts, le PDG de Montréal International, Jacques Girard, a conclu une entente qui lui assure le monopole de la prospection des investissements à l'étranger pour la grande région de Montréal. Non seulement la CUM est avalée, mais elle n'aura, au mieux, qu'un seul siège sur le nouveau conseil d'administration.

C'est du moins ce qui ressort d'un document de travail qui circule dans les officines de la CUM, dont *La Presse* a obtenu copie, et qui propose quatre scénarios, préparés par le vice-président Régis Vigneau, pour la formation du futur conseil d'administration. Dans tous les cas, le secteur privé domine.

Dans le premier scénario, par exemple, le privé détient 15 sièges sur 27, alors que la CUM n'en a aucun. Dans le troisième, la CUM hérite d'un seul siège, alors que le privé en rafle 21, pour un total de 42.

Actuellement, le conseil d'administration de Montréal International comprend 25 sièges, dont 15 sont détenus par les gens d'affaires.

Pour Marvin Rotrand, conseiller municipal de Montréal, chef de la Coalition démocratique, le transfert de la publique ODECUM à l'organisme privé Montréal International «ne peut se faire aussi cavalièrement». Selon M. Rotrand, l'ODECUM est en train de se faire «liquider» et il «estime que les élus municipaux, dont les contribuables seront appelés à financer les activités de Montréal International, doivent s'objecter à cette perte de contrôle».

Montréal International n'est pas assujéti à la Loi sur l'accès à l'information. Il est donc impossible d'obtenir les comptes de dépenses et le salaire du PDG, pourtant financés en grande partie par les deniers publics.

Georges Bossé, président de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal, balaise ces arguments du revers de la main. «Même si on n'est pas majoritaires, a-t-il dit, on est responsables des deniers publics investis.»

La Commission du développement économique de la CUM va tenir des audiences publiques sur cette question le 30 novembre.

Vera Danyluk, la présidente de la CUM, a refusé de commenter.

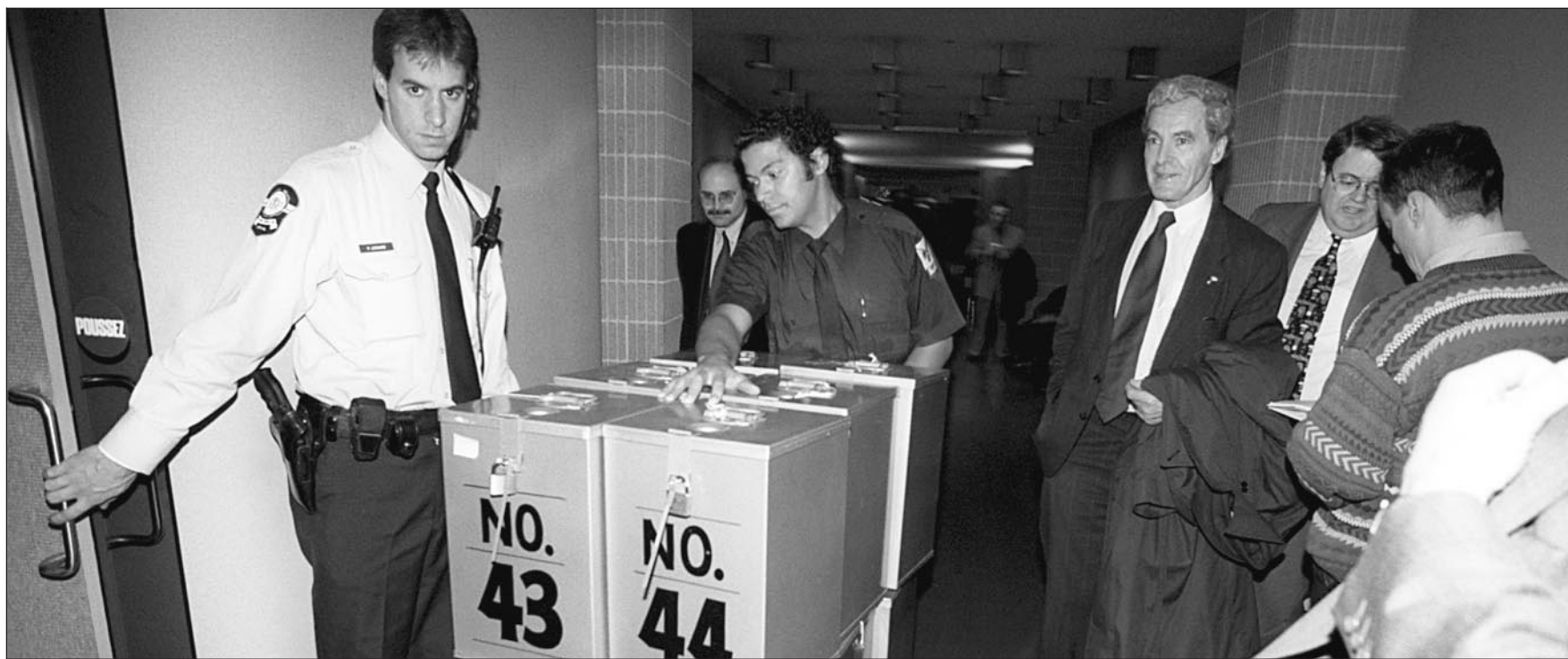


PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Le candidat défait à la mairie de LaSalle, Robert Cordner, au fond, veille de près à la manutention des boîtes scellées, au moment où elles sont transportées au palais de justice de Montréal. Au nombre d'une centaine, elles contiennent 26 582 bulletins de vote.

LaSalle: les bulletins de vote dépouillés aujourd'hui au palais de justice

ÉRIC TROTTIER

Après de longs débats sur la validité des bulletins de vote comportant une bande orange et sur la compétence de la Cour du Québec pour annuler une élection, le juge Clermont Vermette a annoncé, en fin de journée, hier, que le dépouillement judiciaire des 26 582 bulletins déposés à LaSalle aux élections du 7 novembre allait finalement commencer ce matin.

Une centaine de boîtes métalliques scellées, contenant les bulletins et les registres de l'élection, ont été emmenées dans la salle 14.11 du palais de justice de Montréal, et le juge Vermette a ordonné que l'on scelle également cette salle, afin de s'assurer que personne ne puisse y pénétrer avant la reprise des audiences, à 9h30, ce matin.

La requête pour dépouillement judiciaire a été déposée par le candidat défait à la mairie de LaSalle, Robert Cordner, et celui battu dans le quartier numéro 6, Antonio Masana. M. Cordner, battu par 43 voix par le maire Michel Leduc, craint que les urnes électroniques qui étaient utilisées pour la première fois à LaSalle aient commis des erreurs au comptage des bulletins. Il fait valoir notamment que trop de votes (1400 au total, soit 5 %) ont été rejetés et veut connaître «les réelles intentions des électeurs».

Avant de commencer le dépouillement, hier, cette requête a donné lieu à un brillant exercice de style

entre les avocats impliqués (une dizaine) et le juge Vermette.

Ce dernier s'est d'abord longuement interrogé sur la validité du bulletin de vote, dont les espaces pour voter ont été imprimés à l'intérieur d'une bande orange, alors que l'article 193 de la Loi sur les élections stipule que le fond du bulletin doit être noir, ou de couleur foncée. Pour les avocats de LaSalle et du Directeur général des élections, qui avaient approuvé cette bande orange avant les élections (car ils estimaient qu'elle faciliterait la lecture optique des votes), il est vrai que le bulletin n'est pas conforme à la Loi, ni même au protocole d'entente qui a permis à 15 villes d'utiliser les urnes électroniques, le 7 novembre. Mais il ne s'agissait en fait que d'une «formatité» sans grandes conséquences, ont-ils fait valoir.

Le juge Vermette n'est pas d'accord : et si la bande orange avait incité des gens à encrer l'espace blanc, au lieu de le noircir comme il se doit ? L'urne électronique au-

rait alors rejeté ce vote, ce qui aurait causé un préjudice à l'endroit des électeurs. Or, a fait remarquer le juge, avec un bulletin de vote comportant des espaces blancs sur fond noir, toute controverse aurait pu être évitée.

Ce n'est pas la seule anomalie qu'il a relevée : la loi électorale stipule qu'un vote fait avec des initiales, des lettres ou encore des mots ou des insultes, doit être rejeté. Mais les urnes électroniques, a-t-on appris, ne reconnaissent pas les lettres, seulement le noir !

«En somme, a résumé le juge, le dépouillement judiciaire pourrait nous permettre de rejeter des votes qui avaient été acceptés par le lecteur optique, et d'accepter des votes que le lecteur avait refusés...»

En dépit de ces faits troublants, le juge Vermette n'a pas voulu annuler d'un bloc tous les votes enregistrés lors de l'élection à LaSalle. Pas tout de suite en tout cas. Il préfère d'abord commencer le dépouillement et rendre une décision «plus tard».

Il faut dire qu'un autre débat a porté sur la juridiction du juge. Toute la journée, les avocats de LaSalle et du Directeur général des élections, Patrice Guay et Jean Chartier, ont fait valoir que le juge Vermette n'avait pas la compétence pour se prononcer sur la validité des bulletins de vote. «Lors d'une requête pour dépouillement judiciaire, a dit M^e Guay, le juge représente le scrutateur et, de ce fait, n'a

pas les pouvoirs judiciaires d'un juge. Il doit se contenter de jouer le rôle du scrutateur, en comptant les votes.»

Selon lui, pour faire annuler l'élection, il fallait déposer une requête en Cour supérieure (ce qui est bien plus long que la procédure de dépouillement judiciaire).

Mais le juge Vermette a alors montré un jugement datant de 1936, au sujet d'une élection provinciale qui avait donné lieu à un débat semblable. Un candidat défait dans le comté de Terrebonne avait demandé un dépouillement judiciaire ; pendant le processus, on s'est rendu compte que les bulletins de vote n'étaient pas tout à fait conformes à la Loi (il leur manquait un petit carré pour que le sous-officier-rapporteur puisse y apposer ses initiales) ; bien qu'il ne s'agissait que d'une formalité, le juge de première instance avait déclaré nuls tous les bulletins de vote, ce qui avait forcé les autorités à reprendre l'élection à Terrebonne.

Quoi qu'il en soit, cette affaire retarde la gestion des affaires courantes, à LaSalle, dont l'administration ne sait plus si elle pourra adopter, comme prévu, son budget au début du mois prochain, puisque le maire n'a pas encore été assermenté.

Un bogue dans les bibliothèques

MATHIEU PERREAU

Après le bogue de l'an 2000, voici le bogue des bibliothèques. Le service de confirmation téléphonique des réservations, installé depuis un an et demi dans les bibliothèques publiques de la Ville de Montréal, indispose suffisamment les amateurs pour qu'il soit nécessaire de le remplacer en janvier.

Vers la mi-octobre, Josée Di Spaltro a réservé un livre à la bibliothèque Notre-Dame-de-Grâce.

Quelques jours plus tard, elle trouve un message automatisé dans sa boîte vocale Bell. «On me demandait d'appuyer sur le carré pour confirmer la cueillette dans les 48 prochaines heures. Mais je pesais sur la touche sans succès, le message continuait à défiler. Ensuite, je suis ressortie, et à mon retour, un deuxième message, que je ne parvenais pas non plus à effacer, était là.»

Finalement, M^{me} Di Spaltro a ap-

pelé Bell. Le préposé lui suggère de composer 337, ce qui renvoie à la fin du message (33) et efface le message (7).

Le hic, c'est que le système appelle trois fois par jour jusqu'à confirmation. «Ça peut remplir une boîte vocale», admet Claire Rocher, relationniste au service de la culture de la Ville. «On est conscient de ce problème, on a eu plusieurs appels de plainte, le système n'est pas adéquat. Une fois dans la boîte vocale, le message

n'est plus connecté à notre serveur.» Les appels n'ont toutefois pas lieu la nuit, souligne M^{me} Rocher, selon qui il faut peser sur le «1» plutôt que sur le dièse.

En janvier, le robot ne fera qu'appeler la personne dont la réservation est disponible jusqu'à ce qu'il y ait une réponse, d'une personne ou d'un répondeur. «On va considérer qu'un message reçu équivaut à une confirmation que la personne va venir chercher le livre», indique M^{me} Rocher.

Têtes d'affiche

■ Un exploit ! Le grand festin d'huitres de la fondation Jean Lapointe du 22 octobre dernier a engendré des profits de 100 000 \$ et attiré plus de 1000 personnes. Informations : (450) 665-9612.

■ Il était une fois une fillette de neuf ans. On l'appelait Kattie. Un jour, une très grave maladie, la leucémie, l'emporta. Afin de rendre hommage à cette fillette, un omnium de tennis portant son nom est né. C'est au Tennis 13 de



Marius Brisson

Laval que LEUCAN organisera sa deuxième édition de l'omnium de tennis le 3 décembre prochain. Cette soirée sera conjointement présidée par Marius Brisson, de RDI, et par Normand Lavallée, de Gaz Métropolitain. La jeune Kattie avait participé à l'événement l'an dernier et avait démontré beaucoup de courage et de détermination pour apprendre le tennis, un sport qu'elle affectionnait. L'objectif de la journée a été fixé à 15 000 \$. Plusieurs personnalités des médias et vedettes du petit écran auraient déjà confirmé leur présence : Réjean Tremblay, Jean-François Lé-

pine, Vincent Bilodeau, Sophie Thibault, Richard Legendre, Guy Mongrain, Yves Corbeil, Marc Messier et Claude Meunier. Informations : (514) 731-3696. Le coût du billet est de 200 \$.

■ Quand Noël devient une foire commerciale... Lundi 29 novembre de 13 h à 16 h au sous-sol de l'église Saint-Noël Chabanel, dans le quartier Saint-François à Laval, des ateliers seront donnés. Sujet ? Les pièges à la consommation et les trucs pour moins dépenser durant la période des Fêtes. Une initiative d'Au fil des mots en collaboration avec l'ACEF de l'Île-Jésus.

■ Julie Paquet est une Québécoise qui a côtoyé les enfants palestiniens. Mieux : elle les a photographiés. Jusqu'au 3 décembre, il est possible de découvrir ses clichés exposés dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal (275, rue Notre-Dame Est). Les photographies de madame Paquet sont à vendre et les profits serviront à créer un centre psychosocial pour



Julie Paquet

adolescents et jeunes adultes en Palestine. Cette exposition est présentée à la fois par la Ville de Montréal et par l'Aide médicale pour la Palestine, un organisme sans but lucratif dont la mission est d'améliorer les conditions sociales et sanitaires des Palestiniens vivant au Moyen-Orient. Informations : (514) 843-7875.

■ La fondation du Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs de Montréal invite la population à célébrer Noël à l'occasion de son concert-bénéfice. Au programme : de la diversité. Par exemple ? Des extraits d'opéras, de films et de comédies musicales, des negro spirituals, des chants de Noël et des voix célestes issues de la chorale *Les disciples de Massenet*. Cette fête commence à 19 h 30 le dimanche 28 novembre. Adresse : 5875, rue Sherbrooke Est, Montréal. Entrée : 35 \$. Informations : (514) 254-5376.

■ «Aie ! du pif avant d'être paf !» Voilà ce que devraient se répéter les jeunes selon Opération Nez rouge. Actuellement, la tournée Intervention Jeunesse se tient dans plus de 160 établissements d'enseignement du Québec. Sous la direction d'Opération Nez rouge et d'Éduc'alcool, cette campagne de sensibilisation vise à informer les jeunes de 16 à 24 ans des dangers

La guignolée
La Société de Saint-Vincent de Paul

Aidons-les !

Voici la liste des endroits où vous pouvez déposer vos dons en argent ou en denrées non périssables à l'occasion de la Guignolée de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Dès maintenant et jusqu'au 31 décembre inclusivement:
La Société de Saint-Vincent de Paul
1930, rue Champlain, Montréal
De 8 h 30 à 16 h 30

1er décembre jour de la guignolée :
La Presse
Angle Saint-Laurent et Saint-Antoine
De 7 h 00 à 15 h 00

Chapiteau de La Guignolée à TVA
Angle Papineau et De Maisonneuve
De 6 h 00 à 20 h 00

Dans tous les Superclubs Vidéotron
De 10 h 00 à minuit

Dans tous les Superclubs Vidéotron
De 10 h 00 à minuit
Siège social du Groupe Jean Coutu
551, rue Bériault, Longueuil
De 11 h 30 à 14 h 00

Poste Canada
1500, rue Ottawa
De 7 h 00 à 18 h 00

Du 1er au 31 décembre inclusivement:
Dans toutes les succursales des pharmacies Jean Coutu aux heures d'ouverture

Movenpick
1, Place Ville-Marie
Aux heures d'ouverture

Collège Inter-Dec
2120, rue Sainte-Catherine Ouest
De 7 00 à 19 h 00

de la conduite en état d'ébriété et à les inviter à adopter des comportements responsables.

Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Adressez vos communiqués à:

Denis LAVOIE

Île de Montréal

Les ordures à deux vitesses

Les résidents de Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles ont droit à un service sur mesure

MICHÈLE OUMET

Après l'école et la santé à deux vitesses, voici les ordures à deux vitesses.

Depuis 1996, les résidents de Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies, deux des quartiers les plus riches de Montréal, peuvent sortir leurs déchets à partir de 21h, même si la collecte ne débute pas avant 8h le lendemain.

Les autres Montréalais n'ont pas droit à un tel privilège. S'ils sortent leurs ordures plus d'une heure avant la collecte, ils risquent de recevoir une contravention variant de 100 \$ à 300 \$ pour une première infraction, de 300 \$ à 500 \$ pour une première récidive et de 500 \$ à 1000 \$ pour toute récidive additionnelle.

Mais pourquoi les gens de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles ont-ils droit à un traitement de faveur ?

« Les citoyens se sont rebellés, a expliqué André Charland, surintendant associé au Service des travaux publics de la Ville de Montréal. Ils nous disaient que ça n'avait pas de bon sens de les obliger à sortir leurs déchets à 17h. Les gens travaillent et ils ne peuvent pas être chez eux à temps pour sortir leurs ordures. »

— Mais les autres Montréalais vivent les mêmes problèmes. Pourquoi ne pas leur accorder le même traitement ? a demandé *La Presse*.

— Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles sont des quartiers résidentiels et les gens n'abusent pas.

— Et ailleurs, ils abuseraient ?

— Oui, je crois, a répondu M. Charland. Chez nous, on a des

bungalows, des maisons unifamiliales et il n'y a pas de ruelles. Environ 80 % des gens sont propriétaires et ils font plus attention à leur environnement.

— Mais c'est un système à deux vitesses ?

— Oui, il n'y a pas de justice sur terre.

Les privilèges des résidents de Pointe-aux-Trembles et de Rivière-des-Prairies ne s'arrêtent pas là. Depuis deux ans et demi, dans le cadre d'un projet pilote, la Ville a donné à 5000 foyers des poubelles munies de roues qui peuvent contenir trois gros sacs de déchets. Les camions d'ordures les ramassent avec des leviers hydrauliques. À partir de mars 2000, ce programme devrait aussi toucher les quartiers Darlington, Loyola et Parc-Extension.

« Ce n'est pas juste, a protesté le conseiller de l'opposition, membre du RCM, Richard Théorêt. Les citoyens de Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles ont droit à un service VIP et on punit les quartiers densément peuplés. »

M. Théorêt veut réhabiliter les petits sacs blancs d'épicerie frappés d'interdit depuis lundi.

« Le nouveau règlement ne tiendra pas la route, croit-il. Les gens vont continuer à prendre les petits sacs. Le problème, ce n'est pas leur grosseur, mais plutôt leur fragilité. Les gens qui veulent les utiliser n'ont qu'à les doubler pour les rendre plus résistants. »

Il invite les Montréalais à déposer leurs petits sacs blancs en guise de protestation, lundi, devant l'hôtel de ville où se tiendra une séance du conseil municipal.



PHOTOTHÈQUE, *La Presse*
 « Ce n'est pas juste, a protesté le conseiller de l'opposition, membre du RCM, Richard Théorêt. Les citoyens de Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles ont droit à un service VIP et on punit les quartiers densément peuplés. »

Sus aux bacs verts

GILLES GAUTHIER

Des centaines de Montréalais se sont rués sur les bacs verts de récupération au début de la semaine alors qu'entraînait en vigueur dans toute sa rigueur le nouveau règlement sur la propreté.

« Il y a eu un vent de panique », déclarait hier une employée du bureau Accès-Montréal (BAM) Ville-Marie (centre-ville), où on a manqué de contenants de grande et moyenne dimensions mardi. Des pénuries ont été signalées dans plusieurs autres endroits, dont le BAM du Plateau Mont-Royal.

Les bacs sont surtout distribués dans les Éco-quartiers : ceux de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en ont donné 2300 depuis le 1^{er} septembre.

Le chef de l'opposition officielle, Michel Prescott (RCM), s'est dit d'avis hier qu'il y a peut-être eu un manque de bacs et de planification, mais qu'il n'y aura pas de pénurie de contraventions pour ceux qui contreviendront au règlement amendé.

À Montréal, des centaines de milliers de bacs ont été détruits, endommagés, volés, utilisés à d'autres fins, sont partis au vent, etc., depuis l'entrée en vigueur de la collecte sélective en 1989. Selon un porte-parole du Service des Travaux publics, Jacques Tremblay, plus de 600 000 contenants ont été distribués depuis le début et il en reste aux alentours de 350 000, surtout dans le secteur résidentiel. Chaque classe de 320 écoles a le sien, pour un total d'environ 5000, et plusieurs petits commerces (dépanneurs, petites épicerie, etc.) et bureaux en ont deux.

L'administration n'entend pas exercer un contrôle plus serré de ces contenants de plastique parce que, de dire M. Tremblay, « Montréal a utilisé la disponibilité du bac comme incitatif au recyclage. À Laval, la Ville donne un bac et dit à ses citoyens d'aller acheter le deuxième chez Rona ».

La Ville distribuera bientôt à chaque porte un carton énumérant des centaines de produits et matières que les citoyens doivent et ne doivent pas déposer dans les bacs. Les bacs brisés sont recyclables. Elle tracera par ailleurs en décembre un bilan détaillé de l'application du règlement pendant les deux premières semaines suivant la date butoir du 15 novembre.

Les ponts du Québec pas plus dangereux que la foudre

MARTIN PELCHAT
 du bureau de *La Presse*, QUÉBEC

Même si 5476 des 8600 ponts du Québec ont besoin de réparations et que 265 doivent être remplacés parce que trop vieux, un Québécois risque autant de périr dans l'effondrement d'un de ces ouvrages que frappé par la foudre.

C'est ce que le ministre des Transports, Guy Chevrette, et les experts de son ministère ont tenu à préciser hier, au lendemain de la rupture spectaculaire d'une attache d'acier du pont Galipeault, entre l'île de Montréal et l'île Perrot.

Construit en 1963 et 1964, le pont Galipeault était inspecté de façon détaillée aux trois ans, comme la majorité des ponts du Québec. La dernière révision, le 26 juin 1998, avait démontré qu'il était en bonne condition.

Ce qui fait dire au ministre Chevrette que la rupture « n'est pas le fruit d'une usure prématurée », mais d'un accident. « Il n'y a rien de dramatique », insiste-t-il. Il faudra deux à trois semaines pour réparer l'ouvrage, dont le tablier s'est soulevé d'un demi-mètre.

Et c'est en laboratoire qu'on saura ce qui a causé la rupture : vice dans l'alliage ou autre chose. Ce n'est pas la première fois qu'un pont haubané du type du pont Galipeault — on n'en compte que trois ici — est victime d'un bris semblable au Québec. À Shipshaw, au Saguenay, une fissure dans une attache d'acier avait été décelée avant qu'il y ait rupture et l'ouvrage avait été réparé. Les experts du MTQ relient cet accident au séisme qui avait frappé la région à la fin des années 80.

Le rythme d'inspection des ponts québécois varie en fonction de leur état, note le ministre. « La grande majorité ont été construits entre 1960 et 1980 et ils ont normalement une longévité de 100 ans quand ils sont très bien entretenus. »

Le Québec a toutefois négligé pendant plusieurs années ses ponts et viaducs. Guy Chevrette n'a pas manqué de souligner hier que les budgets annuels de réparation n'étaient que de 35 millions quand le Parti québécois a pris le pouvoir en 1994. Ils sont actuellement de 88 millions et Québec entend injecter 500 millions sur cinq ans pour améliorer sensiblement l'état général des ouvrages.



PHOTOTHÈQUE, *La Presse*
 La fermeture partielle du pont Galipeault risque de durer deux semaines en raison de l'ampleur des travaux de réparation de la structure.

ENCAN PUBLIC URGENT

Port de Montréal, ancien entrepôt de fret maritime

Marchandises de valeur saisies pour défaut de paiement

Droits d'importation et taxes acquittés

Tapis persans et asiatiques rares noués à la main en Iran, Turquie, Russie, Inde, Pakistan, Cachemire, etc., faits à la main, en laine, soie, poil de chameau et autres fibres naturelles, ainsi que de nombreux tapis persans traditionnels, en plus d'autres articles.

Rolex, Cartier, Piaget, Patek Philippe, Omega
 Rolex President pour homme, GMT Master, Submariner, Oyster, Jubilee, Rolex President pour dame, Jubilee 2 tons, Oyster, Cartier Pasha pour homme, Santos, Panther, Cartier or 18 carats et 2 tons pour dame, Piaget Dancer or 18 carats pour homme et dame, et beaucoup d'autres.

Solitaires, bagues, colliers, boucles d'oreilles et bijoux de choix
 Bagues 14, 18 carats et platine, avec gros solitaires pores, Marquise, taille Prince et ronde, de 1 à 5 carats. Imposant collier diamant et émeraude avec diamants 13,20 carats et émeraudes 2,90 carats sur un rang de perles. Collier tennis en platine avec diamants de grande qualité 13,15 carats. Bracelet tennis or jaune 14 carats avec diamants de grande qualité 9,33 carats. Bagues à diamants et émeraudes, bagues à diamants et saphirs, bagues à diamants et rubis, boucles d'oreilles, bracelets, etc.

MERCEDES BENZ ML 430 1999
 Argent/gris, toit panoramique, changeur CD, sièges chauffants, ESP, contrôle de traction, 35 000 km.

Date: Le dimanche 21 novembre 1999 — Encomer à 14 h
 Inspection publique et inscription à compter de 13 h
 Lieu: Port de Montréal, 285, rue Prince (angle William et Prince). Prendre McGill vers le sud, tourner à droite sur William puis à gauche sur Prince.

Chaque pièce est adéquatement étiquetée et certifiée authentique. Toutes les taxes et droits d'importation ont été acquittés sur ladite marchandise, identification adéquate exigée à l'inscription. Commission d'achat de 15% en sus. Sous réserve d'ajouts ou de retractions. Certains articles peuvent être sujets à réserve. 1275932 Ontario Inc. Heritage Auctioneers: 1-800-396-9236.

Le CHUM perd son DG

HUGO DUMAS

Pour des raisons de santé, le directeur général du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le Dr Raymond Carignan, ne sollicitera pas, le 4 janvier, un deuxième mandat à la barre du plus gros hôpital francophone de la province.

Pour une deuxième fois en moins d'un an, le CHUM se retrouve sans directeur général dans un moment critique de sa courte histoire, soit celui de la réorganisation de ses trois hôpitaux. Rappelons que Cécile Cléroux, qui a été très contestée à la direction générale, a claqué la porte du CHUM en février.

Le conseil d'administration du CHUM a embauché le Dr Carignan, en avril, pour six mois. Il est entré en fonction le 10 mai, mais en août, l'ex-directeur de l'Institut de cardiologie de Montréal a subi une importante intervention chirurgicale à la glande thyroïde. Le Dr Carignan, âgé de 63 ans, a ensuite accepté que son mandat soit prolongé jusqu'au 4 janvier 2000. Il reprendra ses fonctions à l'Institut de cardiologie. C'est le Dr Carignan qui a concocté le controversé plan de réorganisation clinique du CHUM, approuvé par les deux tiers des médecins au début du mois. Ce plan a toutefois été massivement écarté par 96% des médecins de l'Hôtel-Dieu.

Des successeurs potentiels au Dr Carignan ? « Nous avons échappé le meilleur au départ : c'est David Levine. Le problème du CHUM, c'est d'abord et avant tout son budget de fonctionnement », dit Marc Lavolette, président de la CSN et membre du conseil d'administration du CHUM.

LA GUÉPIÈRE®

Calvin Klein

la maison

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC
 MONTRÉAL 977 STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRÉE

Balconnet voile monogramme 24.95

Une économie de 30%. Transparence marquée par les petits logos CK qui forment une trame géométrique ton sur ton. Attache plaquette métallique au devant. Blanc ou gris. 34-36 B-C. Rég. 95 001 Bixini coordonné 12 99

Un camion surchargé avec des freins en mauvais état

Claude Désormeaux en était à son neuvième voyage quand il a heurté à mort le jeune Giguère

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Quand Claude Désormeaux a heurté mortellement Jonathan Giguère, 15 ans, le 29 juin 1998, à Blainville, après avoir grillé un feu rouge au volant d'un camion dix roues, il en était à son neuvième voyage de sable durant cette journée et chaque cargaison dépassait vraisemblablement la charge permise.

De plus, l'efficacité des freins de ce véhicule appartenant à la compagnie Normand Jasmin Excavation était à peine de 30 % et plusieurs de ses pneus étaient usés. Le permis de conduire de Désormeaux, 47 ans, était suspendu depuis un mois à cause d'amendes impayées.

Hier, à Saint-Jérôme, au procès de cet homme accusé de négligence criminelle causant la mort, la res-

pensible de la pesée des camions à la sablière Gérard Therrien, à Mirabel, Nicole Langevin, a identifié neuf coupons démontrant que tous les chargements pris par Désormeaux le jour de l'accident dépassaient la limite permise.

La plus grande partie de la journée a été consacrée à un débat sur l'admissibilité d'une déclaration de l'accusé. M^e Yves Poulin, en défense, alléguait que la déclaration signée faite à deux policiers de Blainville, le 6 juillet 1998, ne devait pas être acceptée car, à ce moment, Désormeaux prenait des médicaments qui le rendaient amorphe et que les policiers lui avaient dit que leur enquête n'était pas terminée, mais qu'il pourrait être accusé de négligence crimi-

nelle. Les mots « causant la mort » n'avaient pas été ajoutés.

L'agent Gaétan Champagne, de la police de Blainville, a expliqué que l'accusé s'était rendu de lui-même au poste. L'agent avait fait à Désormeaux la mise en garde qu'il fait à tout individu mis en état d'arrestation, tout en lui précisant qu'il pouvait consulter un avocat et que, s'il le désirait, il pouvait partir sans faire de déclaration, que rien ne le retenait.

De son côté, le procureur de la Couronne, Pierre-Luc Rolland, a indiqué qu'il était vrai que les mots « causant la mort » n'avaient pas été prononcés par les policiers, mais que Désormeaux savait que l'adolescent de 15 ans qu'il avait heurté était mort.

Après avoir écouté les deux avo-

cats, la juge Toupin a déclaré qu'il était clair que l'accusé savait très bien de quoi il était question lorsque les policiers parlaient de négligence criminelle et que l'absence des mots « causant la mort » n'avait pas d'importance dans ce cas. Elle a donc accepté que la déclaration soit produite.

Après un ajournement, M^e Rolland a toutefois informé le tribunal que sa preuve était close et que la déclaration de l'accusé ne serait pas produite.

Le procès reprendra le 9 décembre et M^e Poulin a indiqué que Claude Désormeaux sera son seul témoin en défense. La juge a informé les deux procureurs qu'elle voulait qu'ils présentent leurs arguments immédiatement après le témoignage de l'accusé.

AVIS PUBLIC
vente de fin d'année

YOUNG CHANG

ET
Robert Bouthillier Musique

Pianos studio usagés

Willis	950 \$
Heintzman	3 450 \$
Wurlitzer	3 950 \$

Pianos à queue usagés

Brambach	4 450 \$
Archambault	6 450 \$
Mason & Risch	7 550 \$
Baldwin	9 450 \$
Yamaha	13 550 \$
Kawai	15 650 \$

Pianos neufs

À queue	8 895 \$
Droits	3 695 \$
Piano Disc	16 995 \$

Transport et accord inclus

5 jours seulement
17, 18, 19, 20 et 21 novembre 1999 De 9 h à 17 h
UN SEUL ENDROIT:
3338, rue Bélair, Montréal Tél. : (514) 722-8741

• VENTE DE FIN D'ANNÉE
• JUSQU'À 40% D'ESCOMPTÉ
• RÉDUCTION OFFRE RAISONNABLE
• TAUX D'INTÉRÊT 8%



30%

chez
Henriette

1031, av. Laurier Ouest
(514) 277-3426



Cinq personnes meurent de la grippe

NATHALIE NOLIN

Cinq personnes âgées résidant dans un centre d'accueil de Saint-Jérôme, dans les Laurentides, n'ont pas survécu à la grippe durant le mois d'octobre.

Le vaccin antigrippe n'avait pas encore été distribué aux 84 bénéficiaires de cet établissement et 40 ont contracté le virus de la grippe. « Nous avons reçu le vaccin aux alentours du 22 octobre, alors que la grippe a frappé vers la mi-octobre », confirme le Dr Jean-Luc Grenier, de la direction régionale de la santé publique des Laurentides.

Le Dr Grenier précise qu'il ne s'agit pas d'une épidémie, même si la moitié des bénéficiaires ont été atteints. « Il n'y a plus de cas de grippe dans cet établissement à l'heure actuelle. De plus, aucun autre centre d'accueil de la région n'a été affecté et nous avons vérifié avec les urgences des hôpitaux de la région, qui nous ont confirmé que tout était très calme en ce moment », explique-t-il.

Pendant, la grippe serait plus précoce cette année. L'administration du vaccin se fait au Québec durant le mois de novembre. Les personnes à risque, dont celles de 65 ans et plus, devraient-elles le recevoir avant ? « Pas vraiment, parce que le vaccin a une durée d'efficacité limitée. Si on le donne trop tôt, il ne fera plus effet au mois de mars. Et plus les personnes ont une santé faible, moins le vaccin est efficace longtemps », soutient-il.

Quatre-vingt pour cent des personnes âgées résidant dans des centres d'accueil ont été vaccinées l'an dernier dans la région des Laurentides, et 60 % des personnes à risque qui vivent dans la communauté ont bénéficié du vaccin. Ce sont 30 000 doses de vaccin par année qui sont distribuées gratuitement aux personnes visées dans cette région. Il est prouvé que les personnes vaccinées résistent mieux au virus et qu'elles peuvent éviter les complications qui entraînent parfois la mort.



VOLVO
pour la vie

599\$
par mois avec bail

CROSS COUNTRY V70 AWD XC 2000

Acompte ou échange équivalent de 5 995 \$ seulement incluant préparation et transport.

En achetant ou en louant toute Volvo 2000 neuve*, les membres Aéroplan reçoivent 25 000 milles-bonis Aéroplan ou 1 000 \$ de rabais à l'achat d'un ordinateur portable Hewlett Packard.

L'événement shi à TREMBLANT !

Volvo est fière de commanditer le mondial des sauts Volvo 2000 du 14 au 16 janvier au mont Tremblant.

L'offre temporaire de location à long terme prend fin le 30 novembre 1999 pour livraison avant le 10 décembre 1999 et est disponible par l'entremise des détaillants Volvo participants sur approbation du crédit. Équipement de ski non inclus. Location à long terme d'une Volvo V70 AWD XC 2000 basée sur 48 mensualités de 599 \$ totalisant 28 152 \$. Le bail prévoit une allocation de 18 000 km/année (10 c par kilomètre excédentaire). Acompte ou échange équivalent de 5 995 \$ requis. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Diplôme de sécurité requis. Option d'achat à la fin du bail de la V70 AWD XC pour 25 810,66 \$, plus taxes. Le détaillant peut louer moins cher. * Il y a certaines restrictions et conditions d'admissibilité. Pour de plus amples renseignements, voyez un détaillant Volvo. Ne peut être combiné avec aucune offre au détail ou promotion de parc de véhicules. Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. © 1998 Volvo Canada Inc. * Volvo pour la vie est une marque de commerce d'Automobiles Volvo du Canada Inc. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez www.volvocanada.com

le groupe VOLVO	Montréal UPTOWN VOLVO	Saint-Hyacinthe AUTOMOBILES CHICOINE INC.	Sainte-Agathe FRANKE VOLVO	Laval LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN	Pointe-Claire VOLVO	Saint-Léonard JOHN SCOTTI AUTO LTÉE	Brossard VOLVO DE BROSSARD
	4900, rue Paré (514) 737-6666	855, rue Johnson (450) 771-2305	180, rue Principale (819) 326-4775	1430, boul. Saint-Martin (450) 667-4960	15, Auto Plaza (514) 630-3666	4315, boul. Métropolitain Est (514) 725-9394	9405, boul. Taschereau (450) 659-6688

4 nouveaux fonds à la conquête des 5 continents



Au centre de l'action

PLACEMENTS
TRIMARK

1 800 200-5376 www.trimark.com/francais

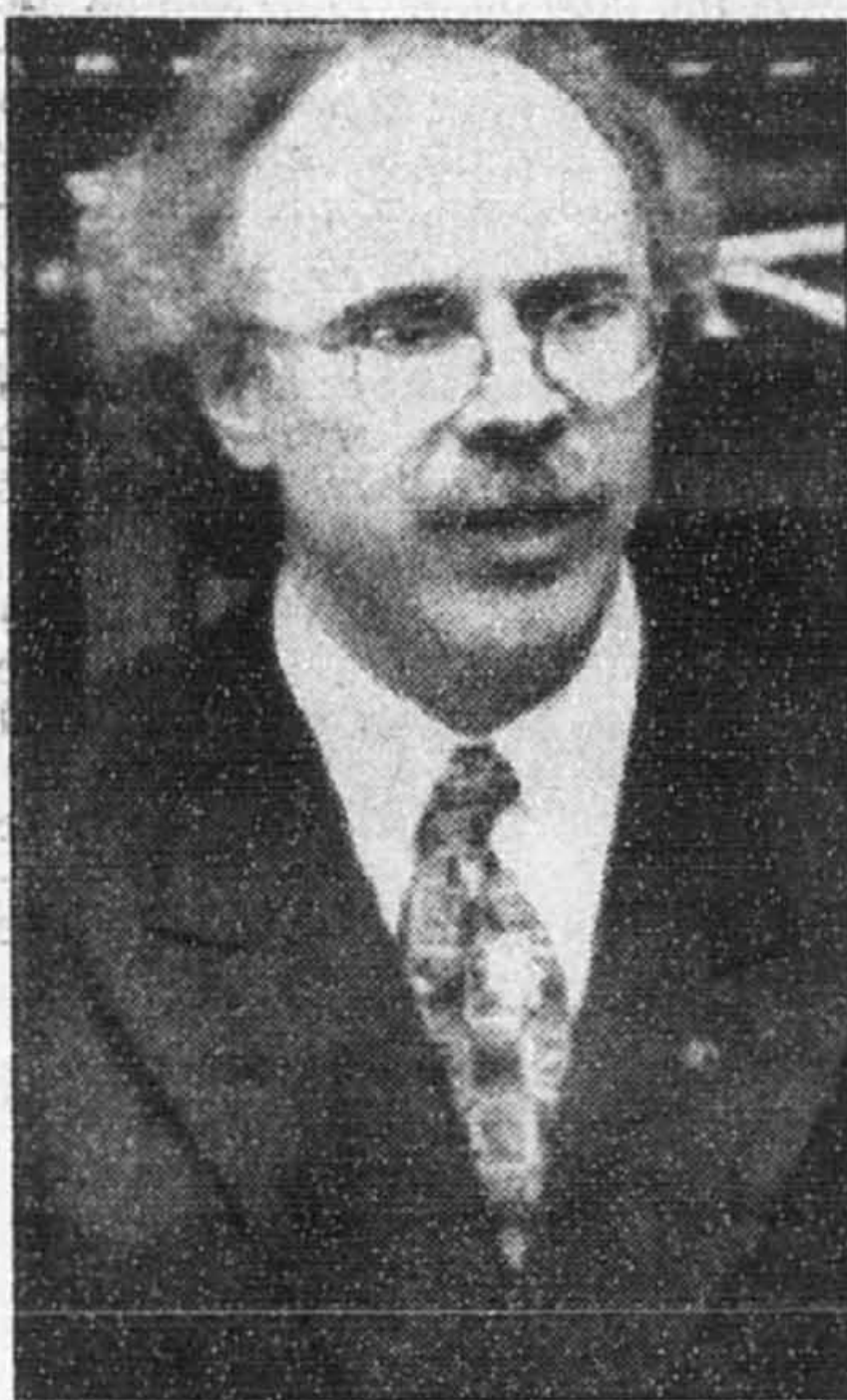
La valeur de vos parts et le rendement de vos placements fluctueront. Des renseignements importants concernant tout fonds mutuel sont inclus dans le prospectus simplifié, que vous devriez lire attentivement avant d'investir. Vous pouvez obtenir des exemplaires du prospectus simplifié Trimark auprès de votre conseiller financier ou de Gestion de placements Trimark Inc.

Volvo, Marque déposée/Trade Mark de commerce de Gestion de placements Trimark Inc.

Rive-Sud

Le Domaine de Rouville craint pour sa survie

« Le bébé est né illégalement, mais ce n'est pas une raison pour le faire mourir », affirme le député Charbonneau



Jean-Pierre Charbonneau

MARTHA GAGNON

Paralysé par la Commission de protection du territoire agricole (CPTQ) qui a mis un frein à plusieurs de ses activités, le Domaine de Rouville, important centre privé récréotouristique, éprouve des difficultés financières et craint pour sa survie.

La famille Robillard, propriétaire du domaine situé dans la petite municipalité de Saint-Jean-Baptiste, près de Mont-Saint-Hilaire, a soumis un nouveau projet de centre agrotouristique pour essayer de se sortir de ses ennuis avec la CPTQ. Elle a demandé au député Jean-Pierre Charbonneau d'agir comme médiateur dans le dossier pour tenter de trouver une solution. Le mi-

nistre de l'Agriculture a aussi été informé du projet.

« Nous avons commis des fautes, mais notre attitude a changé, a expliqué hier Luc Robillard, porte-parole de l'entreprise. Nous pensons avoir droit à la réhabilitation. Il en va de la survie de notre entreprise. »

Le Domaine de Rouville a développé une partie de ses activités en zone verte sans l'autorisation de la CPTQ. Des gestes illégaux qui ont amené la commission à interdire l'utilisation d'un parcours de golf de neuf trous et à exiger la fermeture d'une partie du terrain de camping et d'un parc de maisons mobiles où vivent 38 familles.

« Depuis trois ans, nous supportons un manque à gagner annuel d'au moins 800 000 \$ en raison de la fermeture du golf. En plus de ces problèmes, il y a eu la tempête de pluie verglaçante », souligne M. Robillard.

La cause est toujours devant les

tribunaux. La municipalité de Saint-Jean-Baptiste, qui souhaite le développement du Domaine de Rouville, a interjeté appel de la décision du Tribunal administratif du Québec qui, en avril dernier, donnait raison à la CPTQ.

Le député Charbonneau reconnaît que la situation est délicate.

« Je n'approuve pas les gestes illégaux commis, dit-il. Mais la réalité m'oblige à intervenir. D'un côté, il y a des familles qui sont menacées d'expulsion pour s'être établies en zone agricole sans le savoir et de l'autre, une entreprise qui craint la faillite. »

Il ajoute que la famille Robillard a déjà payé très cher ses fautes. « Le bébé est né illégalement, mais ce n'est pas une raison pour le faire mourir, explique-t-il. Mon rôle est d'essayer de sauver une entreprise qui emploie 120 personnes et qui est considérée comme l'un des plus importants terrains de camping privés au Canada. C'est aussi un atout majeur pour notre région. »

Épuisée moralement et financièrement par les recours devant les tribunaux, l'entreprise réclame une « période de probation ». Elle propose de réorienter ses activités pour développer, avec le milieu, un centre agrotouristique dont la mission serait éducative et permettrait de protéger les terres agricoles. En échange, elle demande le maintien des familles dans le parc de maisons mobiles et la réouverture du parcours de golf. L'Union des producteurs agricoles de Rouville refuse d'appuyer cette démarche.

« Il serait préférable de négocier un compromis plutôt que de poursuivre la bataille devant les tribunaux, affirme le député Charbonneau. Je ne crois pas que l'agriculture sera relancée et mieux servie avec la disparition du Domaine de Rouville. » Il ajoute que le président de la CPTQ devrait se saisir du dossier. « Il ne s'agit pas de renverser les décisions, mais d'appliquer la sentence de la meilleure façon », dit-il.

NUPHILEX
Le Salon du timbre et de la monnaie de Montréal
Vendredi 19 novembre 12 h à 20 h
Samedi 20 novembre 10 h à 18 h
Dimanche 21 novembre 10 h à 16 h
ACHAT - VENTE - ÉVALUATION
Palais des congrès de Montréal
201, av. Viger O. Métro Place d'Armes
Entrée gratuite - info : (450) 449-1888

ENCANS
Timbres
Ven. 19 novembre 19 h
Monnaies
Sam. 20 novembre, 13 h

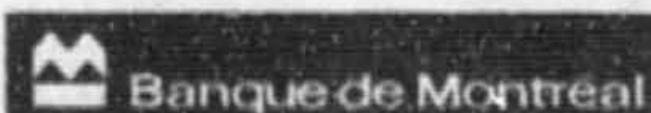
Si vous voulez être MA BANQUE, montrez-moi que vous pouvez être premiers de classe !

Nos finissants cette année :

- Guylaine Baril, MBA
- Mark Belliveau, MBA
- Henry E. Brzuchalski, MBA
- Shane Butcher, MBA
- Jennifer Chua, MBA
- Myra Cridland, MBA
- Rob Cunningham, MBA
- Bev Driessen, MBA
- Michelle D. Field, MBA
- Al Giguere, MBA
- Bob Hague, MBA
- Boyd Hamblin, MBA
- George Heisz, MBA
- Paul E. Jamael, MBA
- Michel Jarry, MBA
- Rhonda Kotlarchuk, MBA
- Yves Lafrenière, MBA
- Suzanne Lefebvre, MBA
- James A. Lund, MBA
- Marc Lyons, MBA
- Mike MacNeil, MBA
- Crystal Mason, MBA
- Rob McDonald, MBA
- John Mencil, MBA
- Jim Quigley, MBA
- Don Rae, MBA
- Marc André Richer, MBA
- Curtis Scragg, MBA
- Terrie L. Strickland, MBA
- Judy Thomson, MBA
- J. Wendy Tite, MBA
- Stuart A. Warner, MBA
- Graeme Weaver, MBA

La Banque de Montréal est fière de vous présenter les finissants de la promotion 1999 du programme de MBA en Services financiers de l'Université Dalhousie, en partenariat avec l'Académie de la Banque de Montréal. Qu'est-ce que ces finissants ont de particulier ? Ils ont réalisé la majorité de leurs travaux dans le cadre d'une formation indépendante pendant leur temps libre (qui a dit temps libre ?). Encore une fois, félicitations à tous !

Ma Banque™



MD Marque déposée de la Banque de Montréal

St-Eustache reportage publicitaire

Il y avait du charisme dans l'air. -inauguration du Texas Star

On a procédé mardi à l'inauguration officielle de l'excellent restaurant Texas Star de St-Eustache. L'ouverture s'inscrit dans le cadre d'une opération de relèvement du Centre sportif Mathers que le groupe Mathers vient de racheter. Il y avait du charisme dans l'air. Mais d'abord quelques nécessaires informations.

Robert Mathers a expliqué qu'il a fallu procéder à plusieurs réfections qui ont coûté 3 millions \$. Le Centre sportif a vu, en trois mois, sa clientèle tripler, profitant du rajeunissement des divers services : piscine olympique, sauna, salles de conditionnement, surface de tennis, de l'implantation d'un café-resto-santé et enfin non le moindre de la création du Texas Star déjà très couru parce que tout simplement, a-t-il dit nous offrons la qualité de Moïse's à un prix familial.

Les joueurs de tennis seront heureux de se retrouver sur les plus beaux terrains de tennis intérieurs au pays et dont on a refait les surfaces, 6 en surface synthétique, 5 en terre grise battue. Pour ceux qui désirent se remettre en forme, on ajoute 2 salles de conditionnement physique, une 2^e salle de cardio dotée d'équipements sophistiqués, vélos ruitrix, tapis roulants, free runner, reebok body trek. Les amateurs de d'aéro boxing, step tonus, aéro latine, du tae boxe fort populaire chez les dames comme le soulignait récemment l'étoile montante des sports à CKAC Mario...

Au volet natation, Robert Mathers qui a ses lettres de noblesse en compétition internationale a vu à une foule de rénovations de la piscine dont la structure des plus novatrices des plafonds. Les 50 et plus, comme les plus jeunes relèvent des défis au besoin et à leur mesure, aquaventure, aquadultes, aqua-énergie, aéroforme ostéoforme, prénatal, formation au sauvetage etc.

Les grosses quilles tout en effets de lumière disco signent l'essentiel d'un entretien que Robert Mathers livrait à un petit groupe en conférence de presse :

"quand nous faisons quelque chose, il faut que ce soit beau". Ce que devant la centaine de personnalités et maires, Jean Prévoist maire de St-Eustache a repris dans ses propos d'ouverture : s'ils sont de redoutables négociateurs, en parlant des Mathers, a-t-il évoqué, ils font les choses belles

comme en témoignait la réception qui n'avait rien du reste-t-il des canapés ?

Routière connue de la presse régionale, Francine Labelle a qualifié le Texas Star "d'étoile au firmament de la gastronomie, pour les amateurs de bonne bouffe, dans un décor chaleureux". Du jamais vu au Québec.

Plus proche de l'activité de la Carrière Mathers dont il a la responsabilité principale, Robert Mathers diversifie ses propensions à l'ensemble de l'oeuvre Mathers : ciné-parc, marché aux puces, chevaux, terres, 20 salles de cinéma et autres qui emploient plusieurs centaines de personnes.

Brigitte Mathers fine complice de Robert, aime comme le paternel brasser des affaires, tirer le maximum de profits, assurant un retour de qualité a-t-elle confié. Les 20 salles de cinémas qu'elle a montées sont parmi les plus courues au Québec. Elle joue les bonnes cartes dans le monde des affaires, qui, comme on sait, ne reçoit encore les femmes qu'au compte-gouttes. Cette mère de famille mince et en forme - ils ont tous ce teint rosé nature centre sportif oblige - joue au golf à 5 h du matin, avant d'entamer le boulot à 8 h 30, s'offre hebdomadairement 4 heures d'activités de conditionnement physique. Elle a une puissance d'action qui a tout des Mathers mais aussi ce curieux et heureux mélange de charisme réserve et modestie ; au delà des apparences d'un chic somme toute révélateur du plus beau par l'ordre et le souci du détail. L'autre jour une des 14 enfants de Jean-Guy Mathers, Johanne, psychologue je crois, n'a même pas demandé au chauffeur de la déposer. Elle s'en allait débarquer et se diriger vers son auto quand Marcel le chauffeur... Jean-Guy Mathers s'est fait tirer l'oreille pour parler après tout le monde :

"J'aime St-Eustache. J'aime ma famille, a-t-il ponctué par une pause intense. J'aime ce que je fais a résumé ce géant du bonheur. On l'a vu vendredi soir dernier au Texas Star, se retenir pour diriger - il voit à tout - présent, aller vers les gens, ainsi les vrais... Dans une ville qui promet."

Y.L.
Le restaurant Texas Star Texas Star 900 boul Terry Fox, St-Eustache (450) 623-6400 spécialisé dans les grillades et fajitas.



Le fondateur M. Jean-Guy Mathers, sa fille Brigitte vice-présidente, son fils Robert, président du groupe Mathers trappent leurs vres au succès de l'inauguration du Texas Star

Le juge Antonio Lamer se préoccupe du sort des innocents

YVES BOISVERT

Le juge en chef de la Cour suprême a dit hier que « pas un soir » il ne se couche sans penser que « quelque part au Canada, un innocent est en prison ».

« Je préfère être malade et en liberté qu'esclave et en santé; la liberté est ce qu'il y a de plus précieux », a dit le juge Antonio

Lamer à quelque 300 diplômés de la faculté de droit de l'Université de Montréal, réunis pour rendre hommage à ce diplômé de 1956.

« Je quitte mes fonctions avec satisfaction car je vois, à Montréal et partout au Canada, que la relève est là », a dit le juge Lamer, qui part le 7 janvier après presque 20 ans au plus haut tribunal.

« À cette relève, je lègue la responsabilité — peut-être sous bénéfice d'inventaire — de perpétuer la très grande qualité de la justice

dont nous avons la chance de jouir au Canada. »

En 30 ans comme juge (il a été nommé à la Cour supérieure en 1969, à la Cour d'appel en 1978 et à la Cour suprême en 1980), il a poursuivi quatre objectifs principaux, a-t-il dit.

« Premièrement, l'élimination dans la mesure souhaitable des délais judiciaires; deuxièmement, l'indépendance des juges dans tous ses aspects; troisièmement, la protection de nos minorités, y inclus

les autochtones; quatrièmement, le redressement et l'élimination des abus policiers (que j'ai connus) dans les années 1950 et 1960 et qui semblaient vouloir se perpétuer. La plupart d'entre vous n'avez aucune idée du comportement des forces de l'ordre de l'époque. Il faut être vigilant, pour protéger non pas les criminels, mais ceux qui ne le sont pas.

« L'indépendance de la magistrature est le plus important de ces objectifs parce qu'il est nécessaire

aux trois autres. Sans juges indépendants, il n'y a pas de justice, et sans justice, il n'y a pas de liberté. (...) Il y a tellement de personnes qui ne sont pas libres à travers le monde. »

Le doyen Claude Fabien a profité de l'occasion pour souligner que la faculté de droit de l'UdeM reçoit deux fois plus de subventions de recherche que celle de McGill (5,7 millions contre 2,5) et que ses professeurs ont publié l'an dernier trois fois plus d'articles dans des revues scientifiques.

Le Rialto : des travaux qui ne pouvaient attendre un permis ?

GILLES GAUTHIER

Elias Kalogeras a entrepris la rénovation du Rialto, dont il est propriétaire depuis 1983, sans avoir obtenu de permis parce qu'une infiltration d'eau en janvier dernier menaçait ce bâtiment patrimonial de l'avenue du Parc.

« Nous n'avions pas le choix », déclarait hier soir devant la Commission du développement urbain (CDU) du conseil municipal George Ioannou, porte-parole de M. Kalogeras, qui travaille dans le secteur maritime. « Nous étions prêts à prendre le risque de payer des amendes à la Ville afin de sauver la bâtisse. Nos renoncions également à d'éventuelles subventions gouvernementales pour la restauration. »

Helen Fotopulos, conseillère municipale du district Mile End, où se trouve le Rialto, a toutefois rappelé que des changements à la façade qui ne respectaient pas l'architecture et les matériaux d'origine avaient été effectués sans permis en février 1998.

La CDU se penche sur une demande du propriétaire d'ajouter des usages de discothèque et de salle de réception, ainsi qu'un bar, aux utilisations qui sont déjà autorisées.

Le représentant du requérant a expliqué qu'un seul usage pour le bâtiment n'est pas rentable et qu'il veut offrir une gamme d'activités, dont, outre la discothèque, des spectacles, défilés de mode, lancements de films et autres. Le coût des rénovations sera supérieur à quatre millions.

Le Service du développement économique et urbain de la Ville s'est opposé à l'usage

discothèque à cause du bruit qu'elle provoquerait dans un secteur qui compte de nombreuses résidences. Le comité exécutif n'a pas tenu compte de l'avis du service et de la recommandation de son directeur, Claude Forcier (qui vient de « démissionner »), et a présenté la demande à la CDU.

Le requérant a expliqué devant la CDU que des portes et des matériaux isolants avaient été installés, mais un fonctionnaire appartenant au module du contrôle du bruit a maintenu les objections en disant que les discothèques posaient très souvent des problèmes et que la Ville devait déposer des plaintes devant les tribunaux.

La commission avait entendu, avant-hier et la semaine passée, une vingtaine de citoyens, la plupart opposés à la proposition. Outre le bruit, ils ont dit craindre les agissements des fêtards qui se répandraient dans les rues et ruelles environnantes à leur sortie de la discothèque.

Avant-hier, des policiers se sont rendus à l'hôtel de ville pendant la réunion de la CDU parce que les agents de sécurité municipaux n'arrivaient pas à contrôler les juifs hassidim qui tentaient d'avoir accès à la grande salle du conseil et aux deux balcons, déjà bondés. Rien de menaçant, mais les agents étaient exaspérés. Plusieurs hassidim habitent près du théâtre.

Le dossier Rialto est un de ceux qui ont attiré le plus de citoyens aux séances de la CDU depuis sa création.

La CDU se réunira encore une fois cet après-midi pour se prononcer sur le Rialto et faire ses recommandations. Le dossier sera ensuite examiné de nouveau par le comité exécutif, qui le soumettra au conseil municipal dès la semaine prochaine. Il est déjà inscrit à l'ordre du jour.



CASA GRECQUE

(DEPUIS 1980)

APPORTEZ VOTRE VIN

GRILLADES ET FRUITS DE MER

FESTIVAL DE LANGOUSTINES

TOUS LES JOURS

*** DIX (10) LANGOUSTINES GRILLÉES**

9.99\$

SUPER SPÉCIAL DU LUNDI AU JEUDI SEULEMENT

*** SIX (6) CREVETTES GRILLÉES STYLE PAPILLON**

6.99\$

(TEMPS LIMITÉ)

TOUS CES PLATS CI-HAUT SONT ACCOMPAGNÉS DE NOTRE SALADE MAISON, RIZ, POMMES DE TERRE MAISON, CITRON ET SAUCE À L'AIL.

** Ces plats spéciaux ne sont pas en vigueur les jours de fête.*

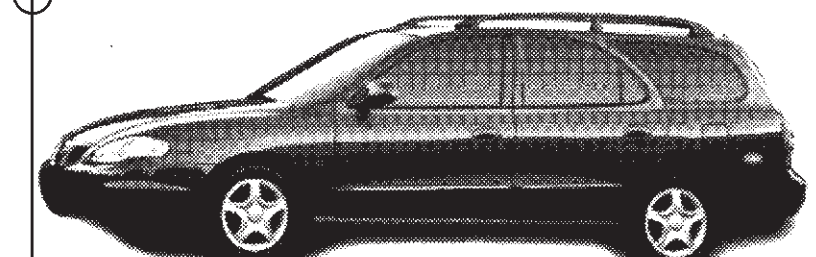
MAINTENANT 25 RESTAURANTS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

MONTRÉAL Sherbrooke... (514) 842-6098	BOUCHERVILLE... (450) 449-2249	TROIS-RIVIÈRES... (819) 693-2421
MONTRÉAL Cadillac... (514) 899-5373	LONGUEUIL... (450) 646-2228	SHAWINIGAN... (819) 539-6233
LASALLE... (514) 364-0494	BROSSARD... (450) 443-0323	QUÉBEC (Beauport)... (418) 661-2002
DOLLARD-DES-ORMEAUX... (514) 626-6626	SAINTE-JEAN-SUR-RICHELIEU (450) 359-4066	QUÉBEC (Sainte-Foy)... (418) 656-6151
CHOMEDEY LAVAL... (450) 663-1031	GRANBY... (450) 777-7250	QUÉBEC (Vanier)... (418) 527-1210
SAINTE-THÉRÈSE... (450) 979-4619	SHERBROOKE... (819) 565-5000	CHICOUTIMI... (418) 549-5499
SAINTE-JÉRÔME... (450) 431-7660	DRUMMONDVILLE... (819) 474-1222	GATINEAU... (819) 246-8300
REPENTIGNY... (450) 654-4978	VICTORIAVILLE... (819) 751-0002	HULL... (819) 595-8300
		AYLMER... (819) 685-0600

HYUNDAI CHANGE D'ÈRE!



ELANTRA GL
à partir de **199\$*** /mois



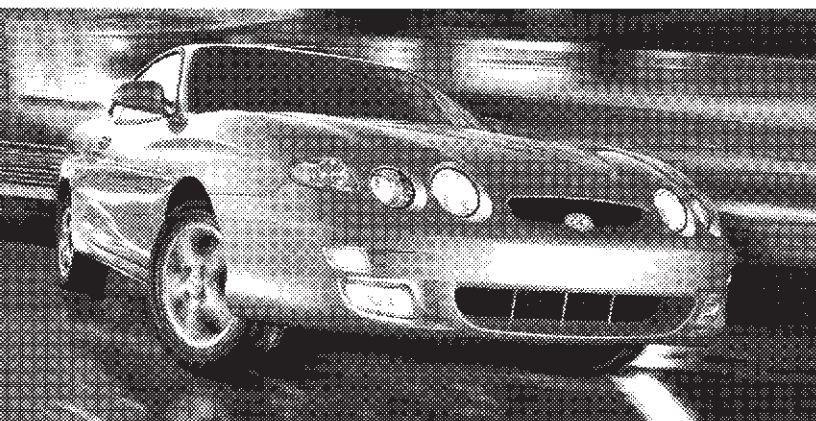
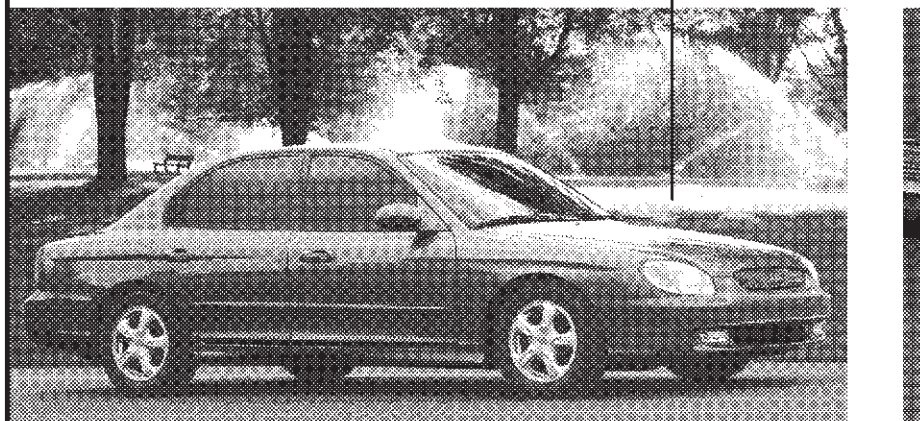
ELANTRA GL FAMILIALE DISPONIBLE

- Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP • Deux coussins gonflables
- Transmission manuelle surmultipliée à 5 rapports
- Radiocassette stéréo AM/FM électronique • Porte-bagages au toit
- Essuie-glace de lunette • Siège arrière 60/40 rabattable en deux étapes

SONATA GL
à partir de **299\$***** /mois **AUCUN COMPTANT**

FINANCEMENT 4,8% DISPONIBLE à partir de 48 mois

- Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP • Deux coussins gonflables
- Transmission manuelle surmultipliée à 5 rapports • Radiocassette stéréo AM/FM électronique
- Dossiers arrière rabattables 60/40 • Et beaucoup plus!



TIBURON COUPÉ
à partir de **259\$**** /mois

- Moteur de 2,4 litres à DACT de 148 HP • Deux coussins gonflables
- Transmission automatique à 4 rapports • Radiocassette stéréo AM/FM électronique
- Climatiseur • Rétroviseurs extérieurs dégivrants à commande électrique
- Lève-glaces et verrouillage électriques • Régulateur de vitesse • Version V6 aussi disponible
- Et beaucoup plus!

GARANTIE 5 ANS
L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km. (éléments importants)
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard) Incluant : livraison d'essence
• changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

HYUNDAI
Une ère nouvelle

LES PARTENAIRES HYUNDAI DU GRAND MONTRÉAL

<p>NORD</p> <p>CHOMEDEY HYUNDAI (450) 882-6000</p> <p>DESMEULES HYUNDAI (450) 888-6393</p> <p>HAMEL HYUNDAI (450) 974-0440</p>	<p>HOUË ET FRÈRES HYUNDAI Terrebonne (450) 471-6547</p> <p>HYUNDAI AUTO ST-JÉRÔME St-Ambroise (450) 432-4252</p> <p>HYUNDAI BLAINVILLE (450) 434-5494</p>	<p>EST</p> <p>HYUNDAI GABRIEL Anjou (514) 329-7777</p> <p>HYUNDAI REPENTIGNY (514) 856-7794</p>	<p>CENTRE</p> <p>COITELUX HYUNDAI Montréal (514) 521-3201</p> <p>METRO HYUNDAI Montréal (514) 486-0001</p>	<p>OUEST</p> <p>ULSAN HYUNDAI Dorval (514) 683-5702</p> <p>HYUNDAI VAUDREUIL (450) 455-3677</p> <p>VALLEYFIELD HYUNDAI (450) 370-3330</p>	<p>SUD</p> <p>HYUNDAI CASAVANT St-Hyacinthe (450) 774-6344 / 450-861-5028</p> <p>HYUNDAI DE CHÂTEAUGUAY (450) 939-8555</p> <p>LA PRAIRIE HYUNDAI (450) 659-2500</p> <p>HYUNDAI VARENNES (450) 652-4979</p>	<p>LES AUTOMOBILES CLOGINOR INC. St-Jean-sur-Richelieu (450) 348-8817</p> <p>LONGUEUIL HYUNDAI (450) 670-2080</p> <p>SERAY AUTO INC. Chambly (514) 875-1959</p>
---	--	--	---	--	---	--

Audience publique sur le manque d'infirmières

Presse Canadienne

Le Conseil des services essentiels a accepté de tenir une audience publique, jeudi prochain, à la suite d'une plainte de la Fédération des infirmières concernant le manque d'infirmières dans une quinzaine d'hôpitaux et CLSC du Québec, ces derniers mois.

La Fédération des infirmières du Québec (FIIQ) avait déposé sa plainte ces derniers jours devant le Conseil parce qu'elle estimait que les directions d'établissements ne respectaient pas le nombre minimal d'infirmières requis dans les départements ou services dans 15 établissements de santé du Québec qu'elle avait ciblés.

Ce sont ces 15 établissements qui ont été convoqués hier soir par le Conseil des services essentiels, avec leur syndicat, les régies régionales de la santé, le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Ordre des infirmières, le Conseil provincial des malades et la FIIQ.

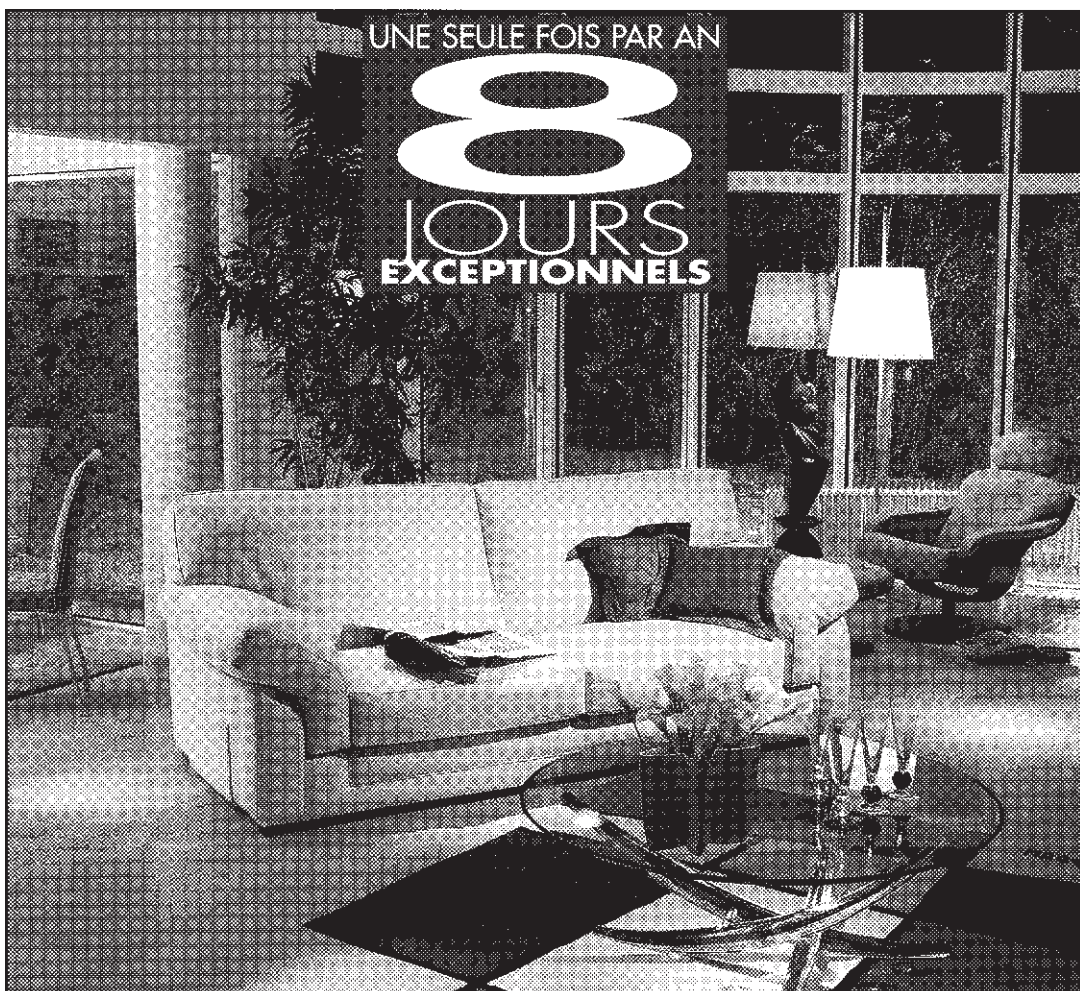
Dans sa plainte, la FIIQ reprochait « plusieurs infractions » à chacun de ces employeurs, essentiellement de ne pas avoir eu suffisamment d'infirmières en poste pour assurer les services à la population, expliquait en entrevue avec la Presse Canadienne l'avocate de la fédération syndicale, Me Christine Longpré.

Techniquement parlant, la plainte allégué que les 15 employeurs visés n'auraient pas respecté un article du Code du travail, parce qu'ils auraient « modifié les normes applicables à l'accès aux services et à leur prestation, ce que le Code du travail prohibe clairement, même dans le contexte d'un conflit de travail ».

À titre d'exemple, la FIIQ a dénoncé 54 fois le centre hospitalier de Gatineau pour cause de manque de personnel infirmier, dont 14 fois à l'urgence, entre le 20 juillet et le 22 septembre.

L'Hôtel-Dieu de Roberval fait l'objet de 28 « manquements », tous à l'urgence de l'hôpital, entre le 5 septembre et le 4 octobre.

Le CLSC de Mistassini, le Centre Maria-Chapdelaine, n'avait pas suffisamment d'infirmières en poste à 15 reprises, selon la FIIQ, entre le 4 août et le 20 septembre, dans ses services à domicile.



DU 13 AU 20 NOVEMBRE
2 DERNIERS JOURS

Une seule fois par an, Roche-Bobois vous propose une semaine dont vous vous souviendrez toute l'année. 8 jours absolument exceptionnels avec des prix

ROCHE BOBOIS

irrésistibles sur les salons cuir et tissu, meubles par éléments, petits meubles, tables, chaises, tapis, lampes. 8 jours pour satisfaire toutes vos envies de déco.

LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTÉRIEUR
Montréal : 505, av. du Président Kennedy
H3A 3H2 • Tél. : (514) 350-9070

www.roche-bobois.com

PARIS • LONDRES • BRUXELLES • BARCELONE • GENÈVE • NEW YORK • MILAN • TOKYO

Fuite au fisc : les libéraux recommandent des poursuites pénales et des blâmes

KATIA GAGNON et YVES BOISVERT

Dans leurs recommandations finales à la commission Moisan, les libéraux demandent que des poursuites pénales soient entreprises contre Charles Chevrette, adjoint au chef de cabinet du premier ministre, et Pierre Gonthier, attaché politique du ministre du Revenu de l'époque, pour divulgation de renseignements fiscaux sur le député bloquiste Ghislain Lebel.

M. Gonthier est celui qui, en juillet 1996, avait téléphoné à M. Chevrette au sujet du député Lebel, en défaut de produire ses déclarations de revenus.

Selon MM. Gonthier et Chevrette, aucune information n'a été donnée quant au dossier fiscal de M. Lebel. M. Gonthier aurait uniquement demandé le numéro de téléphone du député bloquiste, sans plus.

Les libéraux ne croient pas cette version. Ils se basent sur le témoignage d'André Néron, à l'époque chef de cabinet de Michel Gauthier, alors chef du Bloc. M. Néron affirme que M. Chevrette l'a informé des problèmes fiscaux de M. Lebel, l'incitant à y voir, la situation pouvant se révéler délicate politiquement. Chevrette tenait lui-même les informations de Gonthier.

Selon M. Chevrette, toutefois, la conversation s'est limitée à signaler à M. Néron que quelqu'un au Revenu cherchait le numéro de téléphone du député Lebel. Un échange banal du niveau des rumeurs, comme il s'en fait plusieurs fois par jour en politique.

M. Gonthier, dans ses propres recommandations à la commission Moisan, estime que M. Néron a des motifs de vengeance politique — il a d'ailleurs écrit un livre contre ses anciens alliés. Il a très bien pu obtenir les renseignements sur le dossier de M. Lebel d'autres personnes, en particulier un adversaire politique de M. Lebel qui avait accès à son bureau de comté, où circulaient abondamment les renseignements sur son dossier

fiscal (lettres, documents officiels envoyés par huissier, etc.).

M. Gonthier soutient qu'il est normal pour un employé du ministère du Revenu, fut-il attaché politique, d'obtenir des renseignements sur des particuliers et de veiller à ce que les situations se régularisent. Il les a obtenus du fonctionnaire Pierre Sarto Blanchard. Jamais, assure M. Gonthier, il n'a transmis cette information à M. Chevrette. Il a simplement joint le bureau du député.

Les libéraux estiment que l'ensemble de la preuve rend peu crédible cette thèse. Ils croient que des pressions ont été effectuées sur le député sur la base de renseignements confidentiels et qu'une sorte de camouflage a eu lieu par la suite. Ils demandent que des sanctions disciplinaires soient prises contre M. Blanchard.

Ils exigent aussi que le premier ministre Lucien Bouchard, responsable de son cabinet, soit blâmé pour les agissements de M. Chevrette. Ils veulent aussi que soient blâmés Hubert Thibault, chef de cabinet de M. Bouchard, et Gilles Duceppe, qui auraient exercé des pressions sur M. Lebel à partir des informations venues du fisc. Finalement, ils veulent que la commission blâme le ministre du Revenu de l'époque, Roger Bertrand, pour l'indiscrétion commise par le fonctionnaire Blanchard.

Le ministre Bertrand, dans son mémoire, estime que « quelques gestes malhabiles ou interventions inopportunes » ont pu avoir lieu, mais aucune violation du secret fiscal. Il recommande que les dossiers des parlementaires, déjà en circulation restreinte, soient traités séparément par un groupe encore plus restreint.

MM. Gonthier et Alain Lavigne recommandent finalement de faire de la consultation des systèmes informatiques du ministère du Revenu sans excuse légitime une infraction. « Cela restreindrait la curiosité de certains fonctionnaires », disent-ils.

110 millions \$ de trop en taxe scolaire

QUÉBEC PÉNALISE l'île de Montréal

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal et ses partenaires dénoncent l'iniquité qui est faite aux contribuables de l'île de Montréal dans le financement du système scolaire.

Les contribuables du territoire du Conseil scolaire paient, par leurs taxes scolaires, près de 23 % des frais d'opération des cinq commissions scolaires de l'île de Montréal, alors qu'ailleurs au Québec, la taxe scolaire locale ne finance que 14 % de ces frais, l'autre 9 % étant compensé par des subventions de péréquation du gouvernement du Québec. Autrement dit, le gouvernement du Québec finance 86 % du système scolaire au Québec, mais seulement 77 % du système scolaire montréalais. En plus de payer 110 millions \$ de trop en taxe scolaire, les contribuables de l'île de Montréal subissent l'impact d'une ponction de 400 millions \$ dans le budget de l'éducation pour financer les subventions de péréquation, ce qui prive les Montréalais de 80 millions \$ de budget dans le domaine de l'éducation.

L'île de Montréal est pourtant considérée comme une zone particulière, avec une problématique de pauvreté unique, exigeant des moyens d'intervention importants et immédiats.

L'île de Montréal ne doit pas payer plus que sa part du transport scolaire

Les médias rapportent que le gouvernement du Québec s'approprierait à transférer aux commissions scolaires la responsabilité de financer le transport des écoliers à même les taxes scolaires. Si le gouvernement va de l'avant avec ce projet, les contribuables de l'île de Montréal ne devraient payer que pour les services qu'ils reçoivent. Le Conseil scolaire s'oppose fermement à toute forme de péréquation qui ferait en sorte que les contribuables fonciers de l'île de Montréal paieraient, encore une fois, plus que leur juste part des dépenses du Québec en matière d'éducation. **Parlez-en à votre député.**

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal

Les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal :

- la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île
- la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- la Commission scolaire de Montréal
- la Commission scolaire Lester-B.-Pearson
- la Commission scolaire English-Montreal

La Communauté urbaine de Montréal

L'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain

St-Fortunat : le vainqueur est... Jean-Marc Côté

PAUL ROY

Suzanne Lamontagne était « très nerveuse », hier après-midi, au moment de sortir d'une boîte le nom du futur maire de Saint-Fortunat.

Il y avait les caméras, les projecteurs, la foule... La fonctionnaire municipale et présidente d'élections n'avait pas l'habitude. En plus, un journaliste de la télé venait tout juste de lui « mettre de la pression » en lui disant qu'elle s'appropriait à « choisir » le nouveau maire.

« C'est pas moi qui ai décidé, c'est le hasard », a-t-elle protesté un peu plus tard en entrevue téléphonique avec *La Presse*.

Toujours est-il que c'est Jean-Marc Côté, le maire sortant, que le hasard a favorisé. Le nom de son adversaire Clément Côté est resté dans la boîte.

Les deux adversaires Côté avaient chacun récolté 117 votes, le 7 novembre dernier. Un dépouillement effectué mardi en présence de la juge Danielle Côté, de la Cour du Québec, n'avait pas fait de vainqueur.

Il fallait passer à l'étape suivante : le tirage au sort. Ce qui fut fait hier, dans la salle municipale de Saint-Fortunat, un village de 275 habitants situé entre Victoriaville et Thetford-Mines et connu pour son théâtre d'été La Chèvrière et son Festival de musique incroyable.

Des dizaines de contribuables s'étaient déplacés pour assister au tirage au sort. « J'entendais des remarques dans la salle, a confié Clément, le perdant. On sentait une certaine agressivité. »

— Décu ?

— Non, j'avais 50 % des chances, lui aussi.

Le résultat serré du 7 novembre risque de plus, selon lui, d'infléchir la volonté de l'ancien conseil d'autoriser l'utilisation de la voie publique pour relier des bouts d'une piste de véhicules tout-terrain. Toute la campagne à la mairie avait porté sur cette question.

« Que j'aie obtenu autant de votes, ça montre que les opposants à ce projet ne sont pas tout seuls. »

Jean-Marc Côté ne voit pas les choses de la même façon. « L'affaire des VTT, ça reste tel que c'est, on a fait les élections là-dessus ! »

— Mais votre règlement municipal n'a pas encore été approuvé par le ministère des Transports...

— Il va l'être.

Il n'avait pas l'intention de fêter sa victoire hier soir. Il préférerait attendre à ce soir. « On va faire une petite veillée, a-t-il expliqué, tous ceux qui veulent venir veiller avec nous sont bienvenus. »

— Même votre adversaire Clément Côté ?

— Ben sûr ! Y a pas de rancune.



*C'est le temps
des rapprochements.*



Nokia 5190 SCP

50\$

Après le rabais Fido de 50\$
Prix comprise

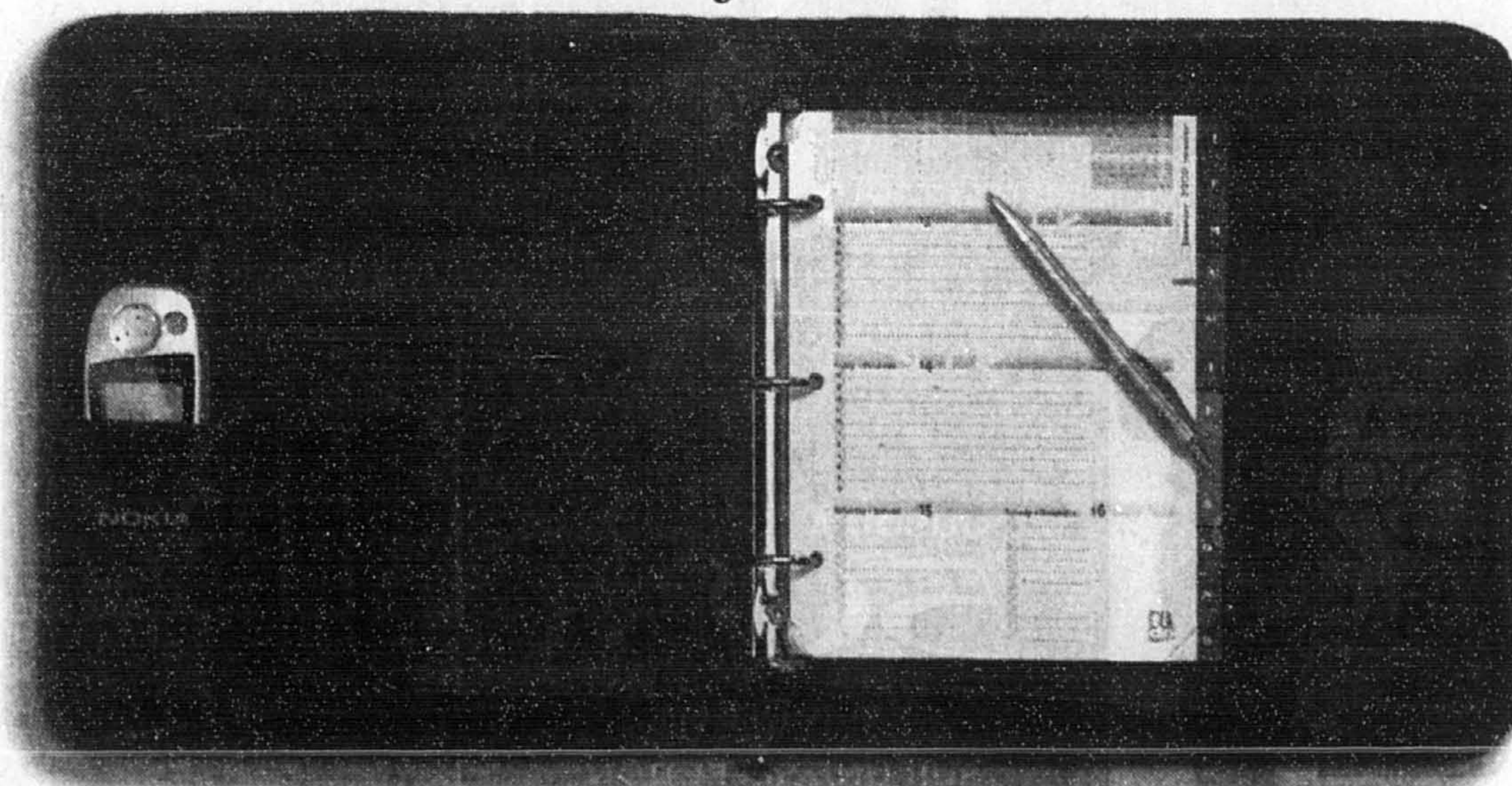
GRATUIT

Couvercle argent

Jusqu'au 31 décembre,
Fido favorise les échanges et les retrouvailles
avec une offre que vous ne reverrez pas
avant le prochain siècle. Rien de mieux pour
commencer le millénaire du bon pied!

GRATUIT

Planificateur de l'an 2000



Offre valide entre le 15 novembre et le 31 décembre 1999 pour toute nouvelle activation du Service Fido®. Un crédit de 50\$ sera porté à la première facture. Le Service Fido doit être activé pendant 30 jours consécutifs pour que le client ait droit au crédit. Ne pouvant être combinée à d'autres promotions, cette offre ne s'applique pas au Service Fidomatic™

Après l'activation, il faut compter de 4 à 6 semaines pour la livraison du planificateur Fido. Jusqu'à épuisement des stocks.

Appelez-le par son nom :
1 888 482-FIDO
www.fido.ca



Fido et Fidomatic sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles

- Place Rosemère
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Galeries d'Anjou
- Place Vertu
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Centre Eaton
- Carrefour Richelieu

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



Encore plusieurs jours avant de résoudre l'énigme de la « prière » du copilote du vol 990 d'EgyptAir

MICHAEL SNIFFEN
Associated Press, WASHINGTON

L'énigme des derniers mots du copilote d'EgyptAir, une phrase en arabe, interprétée par certains comme une « prière », ne sera pas levée avant au moins cinq jours. Le temps d'achever l'analyse de la boîte noire contenant les conversations en cabine. En attendant, des poursuites judiciaires ont été engagées par la famille d'une victime.

Le Bureau national de la sécurité des transports (NTSB), des traducteurs, et des experts des autorités égyptiennes et du FBI ont commencé à travailler à « une transcription factuelle et littérale de toutes les conversations et sons » en cabine. Le constructeur de l'avion, Boeing, le motoriste Pratt and Whitney et l'administration fédérale de l'aviation, participent aux efforts de décodage.

Selon des sources proches de l'enquête jointes par l'agence Associated Press, un copilote égyptien a déclaré juste avant le drame : « J'ai pris ma décision maintenant. Je mets ma foi dans les mains de Dieu ». Le *New York Times* a avancé une traduction légèrement différente : « Je m'en remets à Dieu ». Après le début du plongeon fatal vers l'océan, le commandant de bord se serait battu pour reprendre le contrôle de l'appareil.

Les paroles du copilote annonçaient-elles un suicide ou le sabotage de l'avion ? Elles ont paru suffisamment suspectes aux enquêteurs du NTSB pour les conduire à solliciter l'intervention du FBI, la sécurité fédérale. Le Caire, qui a obtenu le report du transfert du dossier au FBI pour permettre à ses experts d'analyser les enregistrements, est beaucoup plus réservé.

Les Égyptiens emploient en effet fréquemment ce genre de formule pour des actes banals, par exemple

quitter la maison, démarrer une voiture, ou même enlever le capuchon d'un stylo... Ces propos peuvent aussi s'employer lorsqu'une décision rapide s'impose ou en cas de situation d'urgence, reconnaît EgyptAir. Mais il existe une autre invocation, le shahada, que les musulmans doivent réciter s'ils voient la mort arriver.

Prière d'une âme suicidaire ou simple injonction ? Le traitement électronique des enregistrements des conversations (CVR) et l'appui d'experts égyptiens pourraient aider à lever le mystère. « Il y a des différences importantes dans les interprétations culturelles de certaines expressions sur l'enregistreur », a déclaré le président du NTSB, James Hall.

Quelle que soit la cause de l'accident, EgyptAir devra en assumer la responsabilité. « Que ce soit un avion défectueux ou un équipage mal entraîné ou le suicide d'un copilote dérangé, la compagnie est responsable », a souligné l'avocat Lee Kreindler, qui a été contacté par deux familles de victimes.

Mercredi, une première action en justice a été introduite à New York par la famille d'une victime, Ghasan Koujan, un chef cuisinier de Paterson, au New Jersey. Les plaignants mettent en cause EgyptAir et Boeing, et réclament 50 millions de dollars de dommages et intérêts.

En Égypte, les proches du copilote incriminé, Gameel El-Battouti, qui récuse la thèse d'un acte suicidaire, se sont félicités hier du rôle accru de l'Égypte dans l'enquête. « Les autorités égyptiennes et américaines découvriront ce qui s'est passé et elles ont notre confiance », a déclaré Sherif El-Battouti, un cousin. Gameel « est un martyr ». « Nous n'avons pas perdu notre foi en lui. »

Évoquant des « raisons psychologiques » EgyptAir a annoncé hier le changement du numéro du vol Los Angeles-New York-Le Caire, baptisé désormais 984, au lieu du tristement célèbre 990. Le 31 octobre le Boeing 767 de la compagnie s'est abîmé au large du Massachusetts, tuant ses 217 occupants.



Walid Murad, chef de la fédération des pilotes égyptiens, a rejeté, en conférence de presse hier au Caire, la thèse du suicide du copilote du vol 990 d'EgyptAir qui s'est abîmé en mer faisant 217 victimes. Selon des sources près de l'enquête, le copilote a déclaré juste avant le drame : « J'ai pris ma décision maintenant. Je mets ma foi dans les mains de Dieu. » Le lien entre ces paroles et le crash de l'aéronef a irrité les autorités égyptiennes.

Les « théories farfelues » préoccupent Washington

CHRISTOPHE DE ROQUEFUEUIL
Agence France-Presse, WASHINGTON

Washington s'est alarmé, hier, de la prolifération des « spéculations folles » et des « théories farfelues » sur l'accident du Boeing d'EgyptAir, assurant que les relations et la coopération entre Le Caire et Washington restaient bonnes.

« Nous sommes préoccupés par l'énorme quantité d'imprécisions, de spéculations folles, de théories farfelues sur des conspirations qui apparaissent dans toutes sortes de médias », a déclaré le porte-parole du département d'État James Rubin en « appelant au calme ».

M. Rubin a déploré de voir ces « spéculations » fleurir côté américain, où la presse apporte chaque jour de nouveaux détails se basant sur des sources proches de l'enquête et privilégiant l'hypothèse d'une action suicidaire d'un copilote.

Il a parallèlement mis en cause « un certain nombre de médias arabes et égyptiens », friands de théories sur des complots, pour affirmer sans preuves que l'appareil aurait été victime d'une « conspiration ».

Interrogé sur la responsabilité des enquêteurs eux-mêmes dans les fuites distillées par la presse, M. Rubin a assuré que ses critiques ne visaient « aucune administration en particulier ».

Il a toutefois lancé une menace voilée en affirmant qu'il « serait irresponsable de la part d'officiels, sous couvert d'anonymat, de permettre que des conclusions soient tirées avant l'heure, qu'ils appartiennent au département d'État, au FBI ou au NTSB (le bureau chargé de la sécurité des transports), ou à tout autre organisme d'enquête chargé de l'enquête ».

M. Rubin a également affirmé qu'il n'y avait aucun problème entre les gouvernements américain et égyptien, malgré l'atmosphère hautement polémique qui entoure ce dossier.

« L'Égypte et nous travaillons très, très étroitement à tous les niveaux de l'enquête », a-t-il assuré, rappelant que le secrétaire d'État Madeleine Albright avait parlé mardi dernier à son homologue égyptien Amr Moussa et que son adjoint, Thomas Pickering, suivait personnellement le dossier.

L'Égypte est l'un des principaux alliés de Washington au Moyen-Orient, et un partenaire clé dans les discussions de paix entre Israël et les Palestiniens soutenues par les États-Unis.

L'ambassadeur d'Égypte aux États-Unis, Nabil Fahmy, a lui aussi haussé le ton hier contre la tournure que prenait l'enquête, en affirmant que les Égyptiens « sont mécontents parce qu'il y a des fuites (...) et donc des spéculations sur ce qui s'est passé dans l'avion ».

« Il faut être prudent et sérieux, et prendre en compte les familles égyptiennes impliquées », a ajouté le diplomate sur la chaîne de télévision NBC.

De nouveaux experts égyptiens chargés d'enquêter sur la catastrophe du Boeing d'EgyptAir étaient attendus hier à Washington alors que la polémique s'est intensifiée.

L'enquête du NTSB se concentre essentiellement sur les motivations du copilote Gamil El Battouti, soupçonné d'avoir voulu se suicider aux commandes de l'avion.

Côté égyptien, on met en revanche en garde contre toute interprétation hâtive des propos à caractère religieux prononcés par le copilote avant l'accident.

Ces propos, s'ils ont été prononcés, ne traduisent pas une volonté de suicide, a affirmé l'ambassadeur d'Égypte.

Atterrissage d'urgence d'un Boeing 767 d'American

Agence France-Presse
SAN DIEGO

Un Boeing 767 effectuant la liaison San Diego-New York a dû atterrir d'urgence hier après une dépressurisation due à une petite explosion qui a fait six blessés légers, a indiqué un porte-parole de la compagnie American Airlines.

Un bébé figure parmi les six passagers légèrement blessés.

Le vol d'American Airlines avait quitté San Diego, en Californie, peu après 8h30 du matin et avait atteint une altitude de 31 000 pieds (9394 mètres) quand le signal de dépressurisation s'est déclenché.

Le pilote a déployé les masques à oxygène pour les 112 passagers et 12 membres d'équipage à bord de l'appareil, puis a ramené l'avion à une altitude de 10 000 pieds, avant de piquer sur un champ à Palm Springs, en Californie. La plupart des passagers sont repartis sur Los Angeles pour reprendre un vol à destination de New York.

GIGANTESQUE MAGASIN **L'Équipeur** **IMMENSE MAGASIN**
2 derniers jours ! (450) 461-2011
GRANDE VENTE D'OUVERTURE
DE NOTRE NOUVEAU MAGASIN AU PROMENADES ST-BRUNO

JUSQU'À 40% DE RABAIS
SUR UNE SÉLECTION DE VÊTEMENTS MODÉ DECONTRACTÉ POUR HOMME ET FEMME

- Coton ouaté Wind River pour homme à 25% de rabais ● Chemises Barbarian type Rugby pour homme à 30% de rabais
- Chandails en tricot Denver Hayes pour homme et femme à 30% de rabais ● Chemises en flanelle Denver Hayes et Mark's Work pour homme à 30% de rabais ● Chandails en tricot Dockers pour homme à 40% de rabais

SUR PANTALONS, JEANS ET KAKI
JUSQU'À 40% DE RABAIS

- Jeans Denvers Hayes pour homme et femme à 25% de rabais
- Pantalons Cargo Denver Hayes pour homme et femme à 25% de rabais
- Pantalons Carpenter et Twill Lewis pour homme et femme à 40% de rabais
- Pantalons en Corduroy et Twill Lewis pour homme à 40% de rabais
- Pantalons Denver Hayes Irrofrisoable pour homme et femme à 25% de rabais

JUSQU'À 50% DE RABAIS
SUR UNE SÉLECTION DE MANTEAUX D'HIVER

- Manteaux Denvers Hayes en promenade en rabais jusqu'à 50%
- Jacket 3 dans 1 Wind River pour homme et femme à 50% de rabais
- Jacket Wind River 3/4 en duvet et 1/2 maille pour homme et femme à 25% de rabais

JUSQU'À 25% DE RABAIS
TOUS LES SOUS-VÊTEMENTS DE COTON « STANFIELD'S »

TOUS LES SOUS-VÊTEMENTS DE TRAVAIL CHILGARD DE « STANFIELD'S »
Choisissez entre le plaidier, le jacar ou molletonné, proposé en versions longues et entracousses.
Tailles P à TG
JUSQU'À 25% DE RABAIS

SUR BOTTES DE TRAVAIL

- Bottes de travail Terra Wildsider jusqu'à 25% de rabais
- Bottes de travail WorkPro jusqu'à 25% de rabais
- Bottes de travail Dakota Sovereign jusqu'à 33% de rabais

JUSQU'À 33% DE RABAIS

SUR BOTTES TOUT TERRAIN ET SOULIERS DE MARCHÉ

- Toutes les bottes et souliers Prospector à 25% de rabais
- Bottes Mountain Gear, bottes et souliers WindRiver jusqu'à 25% de rabais

JUSQU'À 25% DE RABAIS

CENTRE D'ACHAT PROMENADE SAINT-BRUNO
450 461-2011
(entrée extérieure seulement)
heures d'ouverture
lundi et mardi 9 h à 18 h
mercredi, jeudi, vendredi 9 h à 21 h
samedi 9 h à 17 h
dimanche 10 h à 17 h

Zellers

OFFRES SPÉCIALES AUX lève-tôt

Le samedi 20 novembre, de l'ouverture jusqu'à 10 h

PROFITEZ D'UN
RABAIS **10%**
additionnel de

sur vos achats*

*Certaines exceptions s'appliquent. Renseignements en magasin.

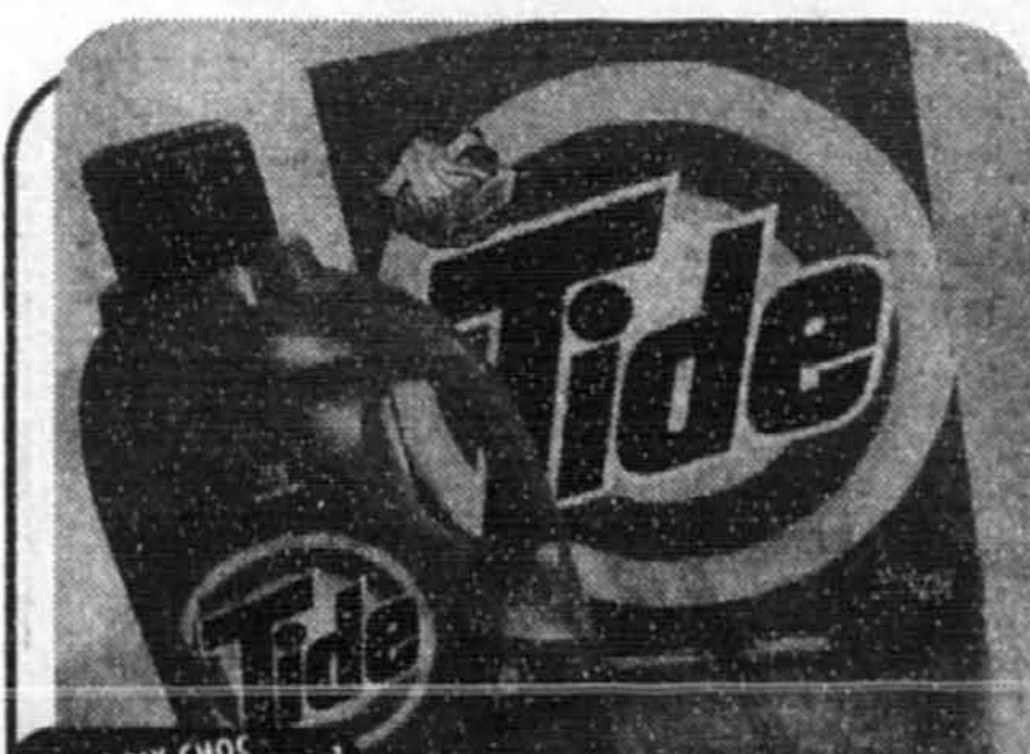
DE PLUS! VOUS POURRIEZ DEVENIR UN
MILLIONNAIRE EN POINTS DU 

Le samedi 20 novembre, Zellers affichera 1 000 numéros de membres du Club Z tirés au hasard.

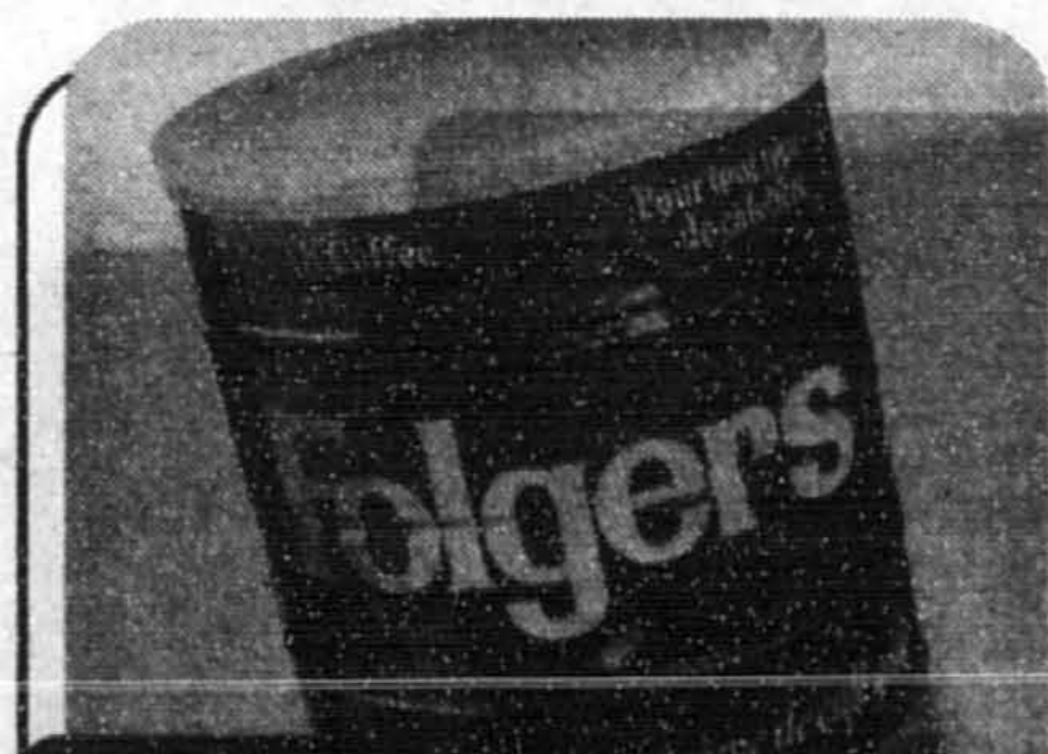
Si votre numéro figure sur la liste, présentez-vous au comptoir du service à la clientèle.

Vous pourriez être l'un de nos gagnants D'UN MILLION DE POINTS DU CLUB Z!

Aucun achat n'est requis. Pour connaître les détails du concours, présentez-vous au comptoir du service à la clientèle.



6⁷⁷
CH. Poudre Tide, 18 à 25 brassées, ou liquide, 19 brassées



6²⁷
CH. Café Folgers, 1 kg Arôme de café grillé



5⁹⁷
CH. Boîte de chocolats Turtles, 400 g



99^c
CH. Croustilles Lay's, saveurs variées

Petit déjeuner 99^c DEUX ŒUFS, BACON ET RÔTIES

De 8 h à 10 h le samedi 20 novembre dans TOUS les restaurants Zellers!

Les grandes marques à bons prix! Zellers

Couple tape-à-l'oeil

Vectis 2000
La hauteur de la mode - le sac à main en matière de technologie.
Zoom motorisé 2x ultra compact
Automatisme intégral avec flash compact
Enveloppe en aluminium brillant et élégant protège les éléments optiques
Système de photographies avancé



359.99\$

Maximum 500ai
Fonctionnement entièrement automatique
Flash rechargeable automatique intégré
Sélection du programme de sujets facile à utiliser
Priorités d'ouverture utile et d'obturation; et mode manuel



479.99\$

Jumelle 8x21 Minolta gratuit*

ROYAL PHOTO **MINOLTA** **Garantie 2 ANNÉES** Valeur de 49.99\$
PLAN DE PROTECTION PROLONGÉE

1108 Boul. de Maisonneuve O. (514) 844-1766

Le directeur général de l'ADQ accusé d'avoir violé la loi électorale

ANDRÉ NOËL

Le directeur général de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Jacques Hébert, a été accusé la semaine dernière d'avoir violé la loi électorale. Fait à signaler : M. Hébert siège au comité consultatif du Directeur général des élections (DGE).

Selon le constat d'infraction émis par le DGE le 11 novembre, M. Hébert a d'abord accepté un chèque de 1000 \$ de la compagnie Gooding Investments, puis il a remis le chèque à un citoyen de Candiac, Jean Simoneau, en échange d'une contribution du même montant à l'ADQ.

La loi électorale interdit les dons des compagnies aux partis politiques. Une manoeuvre semblable revient à la contournure. Les états financiers de l'ADQ pour l'exercice de 1995 montrent que M. Simoneau a fait une contribution de 1055 \$ à l'ADQ.

Si le constat d'infraction est vrai, la contribution personnelle de M.

Simoneau était de 55 \$, et celle de la compagnie Gooding Investments, de 1000 \$. M. Hébert « aurait dû savoir que son acte aurait comme conséquence probable d'aider M. Simoneau à contrevenir à la Loi », indique le constat.

Le DGE réclame une peine de 100 \$ à M. Hébert, ainsi que des frais de 35 \$. Un constat d'infraction a aussi été remis à M. Simoneau, qui habite maintenant à La-Salle. L'amende est aussi de 135 \$.

M. Hébert participe au comité consultatif du DGE avec le chef de l'ADQ, Mario Dumont, et un autre représentant du parti, M^{re} Marc-André Gravel. Sont aussi membres du comité trois représentants du Parti libéral et trois représentants du Parti québécois, dont Guy Chevrette, ministre responsable de l'application de la loi, ainsi que le DGE lui-même.

Jean-Luc Benoit, attaché de presse de M. Dumont, a dit hier que l'ADQ ne suspendait pas M. Hébert de ses fonctions. Par comparaison, le Parti libéral du Québec a

immédiatement suspendu de ses fonctions Franco Mazza, conseiller de la direction de l'Association libérale de Jeanne-Mance, quand M. Mazza a été accusé de fraude électorale le 5 octobre dernier.

Les règlements du PLQ stipulent que tout militant accusé par le DGE est suspendu de ses fonctions partisans tant que la cause n'est pas terminée. L'ADQ n'a pas de règlement semblable.

« Nous devons respecter la présomption d'innocence, a dit hier Jean-Luc Benoit, porte-parole de l'ADQ. M. Hébert conteste l'accusation et nous n'avons aucune raison de douter de sa parole. Par ailleurs, nous avons déjà décidé de ne pas renouveler son mandat, qui se termine à la fin de l'année. »

M. Benoit a par ailleurs souligné que le comité consultatif du DGE n'avait prévu aucune réunion d'ici la fin de l'année. Un des rôles importants de ce comité est d'approuver toute directive du DGE relative à l'autorisation et au financement des partis politiques.

Des compressions de 900 millions en Ontario

Presse Canadienne TORONTO

Le gouvernement ontarien a annoncé hier une série de compressions budgétaires totalisant 900 millions, réparties au cours des deux prochaines années.

Les réductions de coûts annoncées hier par le président du Conseil de gestion du gouvernement, Chris Hodgson, font partie d'un train de mesures visant à of-

fir un budget équilibré l'an prochain. Les centres de détention et les organismes culturels seront notamment touchés. Les commissions scolaires, les municipalités, les hôpitaux, les collèges et les universités devront aussi faire plus avec moins d'argent.

Le gouvernement s'était engagé à économiser un cent par dollar dépensé par la province jusqu'en 2002.

Association d'Entraide Ville-Marie inc.
CANCER: Soins palliatifs à domicile
Soins professionnels gratuits et Soutien bénévole
Depuis 1973 quand chaque jour compte!
(514) 272-7200



169⁹⁵\$ (ou aussi peu que 8,10 \$/mois pendant 24 mois)

CybiolinkSM 8000
Abonnez-vous au service Accès au courrier électroniqueSM de Bell d'ici au 16 janvier 2000 et obtenez 2 mois gratuits

- Accès gratuit aux services interactifs PratiGoSM de Bell
- Compatible avec les services Affichage d'appel en attente et TéléRéponse Plus de Bell
- Répertoire de 99 noms et numéros
- Fonction mains libres

49⁹⁵\$
Casque d'écoute HT et Jelly BeanSM 100 d'AastraSM
Téléphone à cordon offrant toute la souplesse d'un sans-fil

99\$ (avec remise postale postale de 50 \$ Prix courant : 149\$)

NokiaSM 6185
• 200 adresses de mémoire, calendrier, alarme, accès monotouche aux services Messagerie vocale et Messagerie textuelle de Bell Mobilité
• Compatible avec les forfaits Mobilité, Mobilité-Loisirs, Amérique numérique de Bell MobilitéSM



199\$ (Prix courant 399\$)

Système Bell ExpressVuSM 2700
199 \$ sur présentation d'une facture mensuelle de câble de 32 \$ ou plus (avant taxes) ou à l'abonnement au forfait « Le Spécial gros appétits » ou « The Works »SM pour 12 mois ou plus.
De plus, économisez 100 \$ sur l'installationSM
• Plus de 200 chaînes télé
• Petite antenne: seulement 46 cm

189⁹⁵\$
Sans-fil SanyoSM CLT 9812
• Compatible avec les services Afficheur et Affichage d'appel en attente de Bell
• Liste des 30 derniers appelants

249⁹⁵\$ (NOUVEAU)
Sans-fil KXT-1710 de PanasonicSM
• Compatible avec les services Affichage d'appel en attente et TéléRéponse Plus de Bell
• Indicateur de message en attente

279⁹⁵\$ (NOUVEAU)
Sans-fil VTechSM VT 1721
• Compatible avec les services Afficheur et Affichage d'appel en attente de Bell
• Affichage simultané des numéros et nom de l'appelant et de la date et l'heure des appels

Nouvelle ligne d'automne.



179⁹⁵\$ (Options de financement disponible)

VistaSM 350
• Accès gratuit aux services interactifs PratiGoSM de Bell
• Compatible avec les services Affichage d'appel en attente et TéléRéponse Plus de Bell
• Répertoire de 50 noms et numéros
• Fonction mains libres

350

Annuaire Electronique Services Financiers Services Bell Info & Transactions Accès Courrier Electronique

Choisir

Guider